

Sophie GALLAIS

UAR 34N

Master « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré »

Développer l'esprit critique des élèves d'une classe de CM1 face à la protection de sa vie privée, la maîtrise de son image, aux attitudes et comportements responsables sur Internet et les réseaux sociaux.

Sommaire

<u>Introd</u> i	<u>uction</u>	р 4
<u>Mono</u> g	graphie d'établissement	р б
Introd	luction	р 6
	Neuilly-Plaisance, une commune dite privilégiée	р б
	Un contexte d'enseignement privilégié	p 8
	Un contexte social de classe à l'image de la commune	p 13
Pratiqu	ues numériques et de loisirs dans un contexte social privilégié	p 14
I/ L'éq	quipement numérique des familles et des élèves	p 14
II/ Prat	tiques numériques des élèves de ma classe : Un temps passé « on screen » régulé	p 14
2) Co. 3) Co. 4) Co.	oncernant la télévision	p 19 p 19 p 20
Synthè	èse des résultats de la monographie d'établissement	p 22
III/ Les	es pratiques de loisirs en dehors de l'école	p 28
-	ojet pédagogique en éducation critique aux médias	-
	me	-
	dre théorique	
2) De3) De	e l'identité à l'identité numérique personnelle	p 35
III/ Ca	ndre pédagogique	p 38
	ésentation et déroulé des deux séances	
<u>Présen</u>	ntation et analyse des résultats	p 43
I/ Déro	oulés des séances	p 43
Synthè	èse des résultats Ouiz	n 48

II/ Discussion des deux séances à partir des bilans de savoir des élèves	p 54
Synthèse des bilans de savoir	p 54
<u>Conclusion</u> .	p 61
Dirit	(2
<u>Bibliographie</u>	р 63
<u>Annexes</u>	p 65
Questionnaire élèves sur les pratiques numérique et de loisirs des élèves	p 66
Quiz – évaluation diagnostique	p 68
Résultats détaillés – évaluation diagnostique.	p 71
Résultats/Transcription - Bilans de savoir	p 76
Bilan de savoir – Production élèves	p 79

Surfer sur Internet, faire des recherches, regarder une émission à la télévision, des vidéos sur la tablette, écouter la radio, envoyer et recevoir des mails de son smartphone, consulter des articles en ligne, publier des photos sur des réseaux sociaux sont des pratiques répandues chez les jeunes et le plus souvent dans la sphère privée. L'École a donné une place

à l'éducation aux médias dans les programmes. L'Éducation aux médias est définie en 2007 comme "toute démarche visant à permettre à l'élève de connaitre, de lire, de comprendre et d'apprécier les représentations et les messages issus de différents types de médias auxquels il est quotidiennement confronté, de s'y orienter et d'utiliser de manière pertinente, critique et réfléchie ces grands supports de diffusion et les contenus qu'ils véhiculent." (Catherine Becchetti-Bizot et Alain Brunet, 2007, pp18-19). Ce chemin faisant, des évènements ont touché les valeurs républicaines impactant directement et indirectement le système éducatif. En réponse, l'Éducation aux Médias et à l'Information s'est inscrite dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 avec pour « impératif de former les élèves à la maîtrise, avec un esprit critique, de ces outils qu'ils utilisent chaque jour dans leurs études et leurs loisirs et de permettre aux futurs citoyens de trouver leur place dans une société dont l'environnement technologique est amené à évoluer de plus en plus rapidement. »1 Le fait d'apporter l'aspect « information » insiste sur l'importance de former l'esprit critique des élèves pour qu'ils soient à même d'être des « cybercitoyens actifs éclairés et responsables de demain ». L'esprit critique est un état d'esprit à développer chez l'élève ce qui engage l'enseignant. Le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013) indique que le professeur des écoles doit « aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. » et donc transmettre et « faire partager les valeurs républicaines ». En tant qu'enseignant, je dois donc proposer des situations qui permettent à l'élève de développer son esprit critique à travers l'Education aux médias et à l'information, mais pas seulement. En effet, la formation de l'esprit critique est évoquée dans d'autres domaines disciplinaires. Quelles séances menées en classe? Quels supports utilisés? et quand l'école n'est pas équipée comment partir de la pratique des élèves si certains n'en n'ont pas ? La littérature soulève l'importance de partir de la pratique des élèves, et des jeunes pour former leur esprit critique pour mieux cibler leurs besoins. Pour prendre conscience de la pratique numérique des élèves et chercher à comprendre leur rapport au savoir, Paulo Freire, philosophe de l'éducation insiste sur le fait qu'il est nécessaire de prendre en compte le contexte de vie de l'élève tant la réalité de son quotidien, de son milieu social que le contexte social du quartier, de la ville. La sociocritique du numérique le rejoint sur le fait que les pratiques et compétences numériques des élèves sont étroitement liées au contexte socioculturel et même géographie dans lesquels ils vivent.

¹ http://eduscol.education.fr/cid83623/l-emi-dans-la-loi-de-refondation-de-l-ecole.html

Afin de prendre en compte le contexte social de mes élèves et adapter un projet pédagogique en éducation critique aux médias, j'ai réalisé une monographie d'établissement. Celle-ci permet d'analyser le contexte social d'enseignement c'est-à-dire la commune, le quartier, l'école et la classe. Cette approche critique a révélé un contexte socialement privilégié tant dans la commune que dans ma classe où les classes moyennes et supérieures sont davantage représentées. L'observation participante, l'écoute active, l'orientation de sujet de cahier d'écrivain et la passation d'un questionnaire sur les pratiques numériques et de loisirs des élèves sont autant d'outils qui m'ont permis d'appréhender le rapport au numérique de mes élèves. Suréquipés, leur temps passé devant les écrans est régulé par une médiation parentale. Au regard de la littérature et d'études menées auprès de jeunes, le contexte socioculturel influence la pratique numérique des enfants. Il m'est donc apparu intéressant de réfléchir sur des situations que les élèves ont rencontrées, où qu'ils peuvent ou encore pourront rencontrer.

Ces différents facteurs m'ont amené à imaginer un projet pédagogique en éducation critique aux médias sur le thème des données personnelles : développer l'esprit critique des élèves d'une classe de CM1 face à la protection de sa vie privée, la maitrise de son image, aux attitudes et comportements responsables sur internet et les réseaux sociaux. En effet, l'objectif était d'analyser, de déconstruire et discuter des situations pour comprendre les enjeux économiques et sociaux liés aux usages d'Internet et des réseaux sociaux.

Dans une première partie, j'exposerai la monographie d'enseignement, la seconde partie évoque le projet pédagogique. Enfin, je terminerai par la présentation et l'analyse des résultats des deux séances.

Monographie d'établissement

Introduction

Pour débuter ma carrière professionnelle en tant que professeurs des écoles stagiaires, j'ai été affectée à l'école Joffre située dans la commune de Neuilly-Plaisance.

Neuilly-Plaisance, une commune dite privilégiée

Cette ville située à l'est de Paris et sur les bords de la Marne compte plus de 20 000 habitants. Celle-ci est dite privilégiée tant par les personnes qui y résident que par les personnes qui vivent dans le département. Pour appréhender au mieux le contexte social de l'école, j'ai commencé par déconstruire cette représentation de la ville en me basant sur les données de l'INSEE. Pour ce faire, j'ai choisi de comparer Neuilly-Plaisance à une autre ville du département la commune des Lilas ayant le même nombre d'habitants. J'ai aussi fait le choix de la positionner à l'échelle du département de Seine-Saint-Denis et à l'échelle de la France.

Population par sexe et âge en 2013

Population par sexe et age en 2013						
	Hommes	%	Femmes	%		
Ensemble	10 063	100	10 777	100		
0 à 14 ans	2 121	21, 1	2 090	19,4		
15 à 29 ans	2 017	20	2 069	19,2		
30 à 44 ans	2 315	23	2 360	21,9		
45 à 59 ans	1 979	19, 7	2 174	20,2		
60 à 74 ans	1 192	11, 8	1 279	11,9		
75 à 89 ans	411	4,1	697	6,5		
90 ans ou plus	28	0,3	108	1		
0 à 19 ans	2 713	27	2 777	25,8		
20 à 64 ans	6 305	<i>62, 7</i>	6 488	60,2		
65 ans ou plus	1 045	10, 4	1 512	14		

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

1 opulation active de 13 à 04 ans scion la categorie socioprofessionneile				
	2013	dont actifs ayant un emploi	2008	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	10 81 8	9 637	10 56 6	9 465
dont				
Agriculteurs exploitants	0	0	1	0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	514	494	556	495
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 773	2 636	2 293	2 210
Professions intermédiaires	3 003	2 755	2 946	2 705
Employés	2 897	2 544	2 996	2 624
Ouvriers	1 461	1 208	1 674	1 431

Sources: Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

Du point de vue des catégories socioprofessionnelle, Neuilly-Plaisance ne se démarque pas vraiment. Les statistiques sont plus ou moins identiques avec ceux de la ville des Lilas. Ils sont représentatifs des chiffres concernant les personnes en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en France métropolitaine. Le taux d'activité des 15-64 ans en 2013 est de 76,9% pour Neuilly-Plaisance, de 77,4% pour les Lilas et de 73,9% pour le département. Neuilly-Plaisance se démarque très légèrement. Aussi, la médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 est de 23 358 euros pour Neuilly-Plaisance contre 21 834,7 euros pour des Lilas et de 16 744,6 euros pour le département. Sur ce point, Neuilly-Plaisance se démarque surtout par rapport au département.

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2013	2008
Nombre de chômeurs	1 18 5	1 102
Taux de chômage en %	11	10,4
Taux de chômage des hommes en %	10,7	9,7
Taux de chômage des femmes en %	11,3	11,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	50,5	53,2

Sources: Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

En ce qui concerne le taux de chômage, il est de 11% pour la commune contre 10,8% en France, ce qui le positionne dans la moyenne nationale. En revanche celui-ci est de 14,5% pour la commune Les Lilas et de 18,5% pour le département de Seine-Saint-Denis. Sur ce point, Neuilly-Plaisance se démarque à nouveau par rapport au département. Le taux de pauvreté en 2013, me parait être aussi un indicateur à prendre en compte. Pour la commune de Neuilly-Plaisance il est de 12,6% contre 16,5% pour Les Lilas et 27,8% pour le département.

Catégories et types de logements

Categories et types de logements				
	2013	%	2008	%
Ensemble	9 14 7	100	8 77	100
Résidences principales	8 45 9	<i>92, 5</i>	8 27 2	94,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	198	2,2	80	0,9
Logements vacants	490	5,4	425	4,8
Maisons	3 78 7	41,	3 89 9	44,4
Appartements	5 25 0	57, 4	4 73 9	54

Sources: Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

La part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013 est de 62,1% pour Neuilly-Plaisance contre 36,1% pour des Lilas et 40,2% pour le département. Aussi, concernant les types de logements, Neuilly-Plaisance compte 41,4% de maisons contre 10,2% pour des Lilas et 25,3% pour le département. Le taux de logements sociaux est de 11,76% pour Neuilly-Plaisance contre 27,01% pour des Lilas. Ce détour par des données chiffrées et ces comparaisons m'ont permis de constater que Neuilly-Plaisance ne se démarque pas vraiment au niveau de la répartition des catégories socioprofessionnelle. En revanche, les revenus disponibles sont plus élevés, la commune est moins touchée par le chômage et par la pauvreté. Le nombre de propriétaires est plus élevé et le pourcentage de maison est nettement supérieur. La commune semble donner la priorité à un urbanisme maitrisé, refusant la densification. Celle-ci ne semble pas privilégier la mixité sociale puisque le taux de logements sociaux est très inférieur à celui des Lilas. Neuilly-Plaisance offre à ces habitants toutes les commandités d'une ville moyenne tant dans les commerces que dans les équipements sportifs et culturels, elle bénéficie même d'un cinéma municipal. La commune attache de l'importance à garder un esprit village où les espaces verts ont la part belle. Ces différents indicateurs montrent en effet que la commune peut être perçue comme privilégiée par rapport à d'autres à l'échelle du département. Concernant les établissements scolaires, Neuilly-Plaisance compte douze écoles (six écoles maternelles et six écoles élémentaires). Aucune école de la commune n'est classée en ZEP ce qui est à mon sens un indicateur concernant la population qui les fréquentent. En effet, à écouter les discussions des enseignants de l'école, il s'agit d'un choix du maire, qui ne veut pas que des écoles soient placées en REP ou REP+. Le collège de secteur est le collège Jean Moulin. La commune ne bénéficie pas d'un lycée. Les élèves de l'école Joffre vont poursuivre leur cursus scolaire au sein de cet établissement. En discutant avec le directeur de l'école dans laquelle j'exerce celui-ci m'expliquait que certains parents font le choix de mettre leur enfant dans un établissement privé. En effet, la réputation du collège de secteur inquiète certains parents. Celui-ci regroupe l'ensemble des jeunes de la commune. Certains parents d'élève de CM2 ont demandé au directeur si celui-ci mettrait ses enfants dans ce collège. Face à cette question, l'enseignant répond qu'en effet il ne mettrait pas ses enfants dans ce collège.

Un contexte d'enseignement privilégié

Le bâtiment de l'école date des années 20. L'école Joffre se situe dans un quartier pavillonnaire à quelques pas du cœur du centre-ville. Elle compte neuf classes avec 232

élèves inscrits soit une moyenne de 25,7 élèves par classe. Les crédits alloués par la Caisse des Ecoles est de 28 euros par enfants. Certains élèves de l'école vivant dans le quartier « Rennouillère » dit sensible ont bénéficié d'une dérogation pour pouvoir venir dans cette école. Aussi, trois élèves sont partis cette année en UPE2A (Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) à l'école Jules Vernes de Neuilly sur Marne. À la dernière élection des parents d'élèves le taux de participation a été de 70,35% contre 63,4% l'année dernière. Cette donnée montre que les parents se sont davantage mobilisés. La FCPE a recueilli 58% des voix soit 5 sièges et l'ELPEI 42% soit 4 siège. Les représentants de parents sont élus pour représenter les familles lors des réunions mais aussi pour les écouter, les aider à gérer d'éventuels soucis ou problèmes rencontrés à l'école par leurs enfants. Ils sont des intermédiaires entre l'école et les familles pour faire entendre leurs remarques ou doléances au niveau de l'école. Lors du premier conseil d'école, les parents d'élèves ont posé des questions sur les différentes constructions de ville et comment la mairie anticipe le nombre croissant d'enfants à accueillir dans les différentes structures communales. Les parents sont soucieux des conditions d'apprentissage de leurs enfants. Au sein de l'école divers activités sont proposés aux élèves : la piscine (deux périodes) pour les CM1 et les CM2, des sorties scolaires sont prévues (au château de Vincennes entre autres), des créneaux sont réservés pour l'école à la bibliothèque municipale et autres équipements sportifs de la commune (Dojo, gymnase, piscine...). Les élèves de CM1 et CM2 participent à un tournoi départemental d'échec. Les élèves ont la possibilité de s'entrainer sur le temps du midi. Ces temps sont encadrés par un enseignant, ou le directeur de l'école. Dans le cadre du salon du livre policier qui se déroule sur la ville, les élèves de CM1 sont engagés. Ils devront lire plusieurs livres et voter pour celui qui leur plait le plus. Ensuite, ils auront la possibilité de rencontrer les écrivains lors du salon et ce dans le cadre de l'école. Chaque année, l'école accompagnée de parents d'élèves et avec la participation d'éditeur propose un salon du livre au mois de novembre (à l'école sur un weekend). L'étude après l'école (de 16h30 à 17h30) compte environ 120 inscrits pour une moyenne de 23 à 24 élèves par étude. Ce temps est facturé aux parents par la mairie. Celles-ci sont majoritairement encadrées par des enseignants de l'école. Les activités pédagogiques complémentaires ont pour but de contribuer à la maitrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves. Elles ont lieu plusieurs fois par semaine. Pour les premières périodes, la priorité a été donné au CP et CE1 afin de leur donner un coup de pouce pour débuter l'année. L'équipe enseignante veille à cibler aux mieux les besoins des élèves afin que le dispositif soit profitable aux élèves. L'ensemble des familles accepte même si quelques parents refusent. Les parents qui refusent peuvent le faire pour plusieurs raisons : parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt, ou alors parce qu'ils ont peur que leurs enfants soient étiquetés comme élève en difficulté, ou encore parce que ces temps ne se combinent avec leur organisation, ou encore parce que le parent ne comprend pas ce que c'est. Depuis les nouveaux rythmes scolaires, l'école ne bénéficient plus d'intervenants extérieur. En effet, les TAP (temps d'activités périscolaires) devenus NAP (nouvelles activités périscolaires) ont lieu le vendredi après-midi. La mairie emploie plusieurs personnes pour animer ces temps et propose différentes activités (initiation à l'anglais, à la botanique, atelier d'écriture...) aux élèves inscrits. Les parents inscrivent leurs enfants, certaines activités sont payantes. Le projet d'école (2009-2013 et deux avenants) en vigueur sur l'école a été pensé en deux temps. Tout d'abord, il a été demandé aux enseignants de réaliser un diagnostic (partagé par tous les acteurs de la communauté éducative). Puis une fois celui-ci validé par l'inspecteur de l'Education Nationale, les enseignants ont défini des axes de progrès pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Des données statistiques de référence sont proposées aux enseignant pour leur permettre de contextualiser sociologiquement parlant les élèves de l'école. J'ai choisi de reprendre ce tableau pour donner du sens à mes propos.

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille des élèves allant en 6e					
2007-2008 2008-2009 2009-201					
Favorisée A	26,20%	32%	23,50%		
Favorisée B	21,40%	20%	20,60%		
Moyenne C	38,10%	40%	32,40%		
Défavorisée D	14,30%	8%	23,50%		

Ces données sont obtenues à partir de la base élève académique à l'entrée en classe de sixième et après recomposition des effectifs des écoles d'origine. Elles prennent en compte, tous les élèves en 6ème dans les établissement public et privés de Seine-Saint-Denis. Par rapport à ces données, l'école déclare une stabilité de l'effectif depuis de nombreuses années. Les quelques légères variations sont liées aux mouvements classiques d'un quartier pavillonnaire. Les enseignants de l'école ont précisé quant à la sociologie des élèves que les chiffres énoncés dans le tableau ci-dessus sont basés sur les données du collège public de la ville or des départs significatifs (chaque année entre 15 et 20% des élèves) vers le privé concernent des CSP de catégorie A qui sont donc, dans l'école, plus nombreuses que dans le tableau présenté et par voie de conséquence la proportion de catégorie D est donc en réalité inférieure à ce que le tableau indique. Par ailleurs, chaque année l'école a quelques élèves de CM2 (de CSP A) qui partent dans des villes voisines du 94, voire Paris pour bénéficier (selon

les familles) d'un collège implanté dans un secteur social plus favorisé. Les objectifs et les actions du projet d'école sont : la continuité des parcours des élèves avec la mise en place de progression communes ; l'amélioration des résultats des élèves en résolution de problèmes ; l'amélioration de la maitrise de la langue écrite, la fréquentation quotidienne d'œuvres littéraires et devenir des acteurs responsables de la démocratie. Les éléments apportés par le projet d'école montrent bien que l'école se démarque par rapport au département. En effet, celle-ci est davantage représentée par des catégories socioprofessionnelles élevées.

Ces éléments m'amènent à qualifier l'école dans laquelle j'exerce comme « L'école des faubourgs ». ²

En effet, ces « familles des couches moyennes se caractérisent par leur accès à l'emploi, le bénéfice de l'intégration et l'espoir de promotion sociale. De fait, ces familles ont une trajectoire, des projets, des stratégies, tant en matière d'emploi, d'habitat, qu'en matière éducative ». (Dubet, 2004, p 426)

Cet article souligne le fait que ces familles cohabitent avec des familles appartenant à d'autres niveaux sociaux (ouvriers et familles à faible revenu). Il met en lumière le fait que ces familles ont de réelles attentes et exigences envers le système éducatif. Elles visent la réussite scolaire de leur enfant ce qui peut amener certaine famille à « faire des choix successifs et alternatifs entre public et privé dans la même scolarité (...) et plus particulièrement pour celle d'entre elles qui sont aptes à juger du niveau qualitatif de l'enseignement et de l'environnement scolaire ». En effet, les familles qui possèdent les codes scolaires peuvent donc mettre en place des stratégies et éviter à leur enfant d'aller dans le collège de secteur au sein duquel se retrouve l'ensemble des jeunes de la commune. Ces familles apprécient la diversification des activités scolaires et extra-scolaire. L'école Joffre répond en quelque sorte à leurs attentes. Les parents d'élève apprécient le fait que l'école propose l'étude, ce qui permet à ceux qui travaillent à Paris de venir récupérer leurs enfants sans avoir à faire leurs devoirs. L'implication des parents de l'école montrent leur investissement.

Concernant l'équipement numérique, l'école Joffre ne dispose pas de salle informatique à proprement parler. Six ordinateurs se trouvent dans la salle des maitres avec deux ordinateurs qui ne fonctionnent pas. Cet espace n'est donc pas adapté et ne peut accueillir en l'état une classe de vingt-cinq élèves (cela fait environ six élèves pour un ordinateur). L'école a fait la demande de quinze ordinateurs portables afin de pouvoir travailler plus régulièrement et efficacement les compétences numériques des nouveaux programmes. Cinq classes sont

² Education et mixité sociale : les cinq écoles de la République, François Dubet, VEI Diversité, hors-série n°9, novembre 2004

équipés de tableau numérique interactif (dont ma classe) et d'un ordinateur portable par classe pour pouvoir utiliser le tableau numérique. Le TNI de ma classe est ancien contrairement aux autres, il me sert à projeter des ressources mais je ne peux exploiter l'aspect ludique comme faire venir les élèves pour corriger des exercices ou encore faire des recherches sur internet avec mes élèves. L'accès à internet se fait via un courant porteur. Les classes sont dotées d'un boitier permettant l'accès à internet. Cette situation pose question sachant la place occupée par le numérique dans les nouveaux programmes de l'école élémentaire. Comment répondre aux programmes quand l'école n'est pas équipée d'ordinateurs. En effet, le gouvernement pense les programmes mais ce sont les mairies qui équipent les écoles. Pour pouvoir appréhender cette situation, j'ai recherché des données concernant l'équipement des écoles à l'échelle nationale. J'ai trouvé des données datant de 2010 sur le site Eduscol. Celles-ci révèlent en école élémentaire un nombre moyen de 9,9 élèves par ordinateur et un nombre moyen de vidéoprojecteurs pour 100 élèves (hors TBI/TNI) de 0,3. En analysant ces données, l'école Joffre n'est pas si mal dotée.

Problématique

Développer l'esprit critique des élèves d'une classe de CM1 face à la protection de sa vie privée, la maitrise de son image, aux attitudes et comportements responsables sur Internet et les réseaux sociaux.

Méthodologie

Pour mener mon enquête, j'ai emprunté à la sociologie plusieurs méthodes. D'une part, l'observation et l'écoute participante tant dans ma pratique professionnelle quotidienne (en classe, en sortie, lorsque les élèves sont rangés) que durant les temps de récréation. Aussi, les échanges avec l'équipe pédagogique de l'école, les parents d'élèves sont des moments qui permettent de recueillir des informations.

D'autre part, pour pouvoir appréhender les pratiques numériques et de loisirs de mes élèves, j'ai eu recours à un questionnaire que j'ai mis « au service d'un travail qualitatif »³. Pour l'élaborer et le concevoir, je me suis inspirée du questionnaire proposé par Mme Perreira auquel j'ai ajouté quelques éléments. En effet, chaque matin je propose à mes élèves un thème à travailler en jogging d'écriture. Un jour, j'ai proposé le thème suivant : « tu ne peux pas vivre sans... ». Après une dizaine de minutes, j'invite les élèves qui le souhaitent à lire leur

³ Lapassade Georges, La méthode ethnographique – le cas de l'école - http://vadeker.net/corpus/lapassade/ethngr3.htm#3

production. Ceux qui ont pris la parole ont évoqué le fait qu'ils ne pouvaient pas vivre sans leur téléphone portable, sans leur console vidéo... J'ai donc ajouté une question sur le téléphone portable, les réseaux sociaux... Pour ce questionnaire, j'ai choisi de proposer des questions fermées et des questions ouvertes. Les questions fermées avaient pour objectif de catégoriser l'équipement numérique des élèves et les questions ouvertes de m'apporter l'aspect qualitatif de l'enquête.

Aussi, en complément, j'ai utilisé plusieurs documents officiels produit par l'école : les fiches de renseignements pour obtenir des informations sur les parents des élèves de ma classe, la composition des familles, le projet d'école et le compte rendu du premier conseil d'école auquel j'ai participé.

Enfin, pour permettre des situations d'échanges sur les pratiques numériques des élèves, j'ai orienté bon nombre de thème de jogging d'écriture. Ces temps où les élève lisent leur production sont riches en informations. En effet, en racontant leurs vacances, leurs mercredis après-midi, leurs week-end, j'en ai appris un peu plus sur leurs pratiques en dehors de l'école. En demandant aux élèves, le métier qu'ils souhaitaient faire plus tard, Rawane lève la main et dit : « Maitresse, est-ce que YouTuber c'est un métier ? ». Tendre l'oreille lorsque que j'attends qu'ils mettent en rang m'a permis de savoir qu'un de mes élèves Emilien pour ne pas le nommé, avait créer sa propre chaine YouTube. Un ami ayant sa chaine lui a donné envie. Il réalise les vidéos avec sa maman qui le guide, filme, aide. Des figurants comme ses sœurs, des copains de l'école participent aux vidéos. Les moments où les élèves présentent leur recherches sur François 1^{er} par exemple, je leur demande donner la source, comment ils ont procédé, s'ils étaient accompagné... Wikipédia est largement majoritaire, ce qui a permis d'aborder avec eux les particularités de ce site de partage. L'observation des nouveaux jeux sur les tables des élèves donnent des pistes sur les tendances actuelles.

Un contexte social de classe à l'image de la commune

J'ai la responsabilité d'une classe de CM1 constituée de 23 élèves (12 garçons et 11 filles) le mercredi matin, le jeudi et le vendredi matin. Le jour de la passation du questionnaire, une élève était absente et ayant un élève allophone ce jour-là, le nombre de répondant s'élève à 21 (12 garçons et 9 filles). Je n'ai pas pu prendre en compte le questionnaire de l'élève allophone puisque celui-ci partait quelques jours après. Un élément est à prendre compte concernant le traitement des données recueillies. Les questionnaires étaient anonymes pour permettre aux élèves de répondre librement. Certains élèves (« les plus scolaires » ont quand même indiqué leur prénom. Pour les autres questionnaires, après plusieurs mois passés à corriger leur

production, je reconnais les écritures de mes élèves, ce qui est à mon sens un avantage pour contextualiser mon interprétation. Grâce aux fiches de renseignements, j'ai pu me représenter le contexte social de ma classe.

Les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves de la classe sont représentatives de celle de la commune. En effet, les CSP ayant un pourcentage plus élevé sont : les professions intermédiaires (26%), les cadres, professions intellectuels supérieures (15%) et les employés (15%)

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des parents d'élève					
Femmes Hommes et fer					
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	0	22%	11%		
Cadres, professions intellectuelles supérieures	13%	17%	15%		
Professions intermédiaires	31%	22%	26%		
Employés	26%	4%	15%		
Ouvriers	9%	9%	9%		
Autres inactifs	4%	0	2%		
Autres	17%	0	0		

Le contexte social de ma classe présenté, je vais présenter les données que j'ai recueillies grâce au questionnaire sur les pratiques numériques et de loisirs des élèves de ma classe.

Pratiques numériques et de loisirs dans un contexte social privilégié

I. L'équipement numérique des familles et des élèves.

1) Un équipement numérique représentant l'équipement des ménages français avec enfants.

Pourcentages des élèves ayant au moins une télévision à la maison

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	90,5%	83,3%	100%
Non	9,5%	16,7%	

Pourcentages des élèves ayant Internet à la maison

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	90,5%	83,3%	100%
Non	9,5%	16,7%	

90,5% des élèves déclarent avoir au moins une télévision et une connexion internet au sein du foyer familial. Ces données représentent pleinement l'équipement des ménages français. En

effet, les ménages avec enfants sont les plus équipés : 98% sont équipés d'une télévision, 96% ont une connexion à Internet. (Insee – Taux d'équipement en biens durables selon le type de ménage en 2013). Seuls deux garçons n'ont pas de télévision ni d'accès à Internet. En discutant avec ces deux élèves, il ressort que pour une des deux familles il s'agit d'un choix de vie des parents, en revanche pour l'autre élève, il s'agit d'une impossibilité financière. Les foyers avec enfants n'échappent pas à l'envolée des tablettes numériques : en 2013, 46% des foyers avec enfants sont équipés de tablette (Ipsos – Etude sur les usages numériques des moins de 20 ans, 2014).

Je poursuis par la présentation des résultats concernant l'équipement personnel des élèves de ma classe. En effet, comme le montre différentes études, les enfants âgés de 7 à 12 ans ont accès à multitudes d'écrans.

2) <u>Un équipement personnel des élèves en lien avec la démultiplication des écrans</u>

Pourcentages des élèves ayant la **télévision dans la chambre**

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	23,8%	25%	22,2%
Non	61,9%	58,3%	66,7%
Autres réponses	4,8%		11,1%
Sans réponse	9,5%	16,7%	

23,8% des élèves interrogés déclarent avoir une télévision dans leur chambre. Sur ce point une légère différence entre les filles et les garçons ressort (25% des garçons contre 22% des filles). En reprenant les questionnaires des élèves, je me suis aperçue que ceux, qui ont une télévision dans leur chambre, appartiennent à la classe populaire.

Pourcentages des élèves ayant une tablette numérique

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	85,7%	83,3%	88,9%
Non	14,3%	16,7%	11,1%

85,7% des élèves interrogés déclarent posséder une tablette numérique, seul trois élèves n'en possèdent pas : 83,3% des garçons contre 88,9% des filles. L'équipement des élèves en tablette numérique est représentatif de « *l'essor de la tablette* » ⁴ dans les foyers français ayant

⁴ Enquête Junior Connect « Print, tablettes, autres écrans : les nouveaux usages des moins de 20 ans », Ipsos, 2014

un enfant. En 2013, 19% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont équipés personnellement de tablette. (Ipsos, 2014)

Pourcentages des élèves ayant une console de jeux vidéo

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	76,2%	83,3%	66,7%
Non	23,8%	16,7%	33,3%

76,2% des répondants déclarent posséder une console de jeux vidéo : 83,3% des garçons contre 66,7% des filles. La plupart des élèves possèdent une console vidéo avec laquelle il joue seul (Nintendo DS, PSP). 63% des enfants âgés de 7 à 12 ans possèdent une console de jeu. (Ipsos, 2014).

Pourcentages des élèves ayant un téléphone portable

		Ensemble des élèves	Garçons	Filles
	Oui	71,4%	66,7%	77,8%
Ī	Non	28,6%	33,3%	22,2%

71,4% des élèves de ma classe âgés de 9 ans possèdent un téléphone portable : 66,7% des garçons contre 77,8% des filles. Les élèves possèdent des smartphones sous entendant un accès à internet possible, des applications de jeux... Ils possèdent un téléphone portable depuis un ou deux ans, ou encore depuis un mois ou quelques jours. Selon l'enquête Ipsos, « 10% des enfants âgés de 7 à 12 ans possèdent un téléphone portable ».

Le fait d'avoir différencier les réponses des filles de celles des garçons montrent que les filles sont plus équipées que les garçons. Certaines d'entre elles, n'ont pas de carte Sim sur leur téléphone portable, elles ne peuvent donc pas téléphoner ni même avoir accès à internet. Le téléphone est en quelque sorte perçut comme un accessoire ou encore un jouet.

Synthèse des résultats concernant l'équipement des élèves

L'équipement des élèves de ma classe rejoint les éléments apportés par l'étude Ipsos concernant d'une part un équipement individuel en augmentation et d'autre part « la démultiplication des écrans (télévision, téléphone portable, tablette numérique, console de jeu vidéo) ».

- 23, 8% ont la télévision dans leur chambre. Les plus concernés sont les élèves appartenant à la classe populaire. Selon l'enquête Ipsos, en 2014, 20% des enfants âgés de 7 à 12 ans ont la télévision dans leur chambre.
- 86% possèdent une tablette numérique (même données pour les filles et les garçons).
 En 2013, 19% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont équipés de tablette. Seuls, trois

- élèves de la classe n'ont pas de tablette. Ce support est nettement plébiscité par les élèves comme leurs parents.
- 76,2% possèdent une console de jeux vidéo. Ils sont plus équipés que les enfants âgés de 7 à 12 ans (63%). Les garçons sont plus équipés que les filles.
- 71,4% ont un smartphone alors que seulement 10% des enfants âgés de 7 à 12 ans en possède un. Les élèves de ma classe sont suréquipés en smartphone et plus particulièrement les filles.
- Les élèves regardent, jouent, utilisent leur support principalement seuls.

II. Pratiques numériques des élèves de ma classe : Un temps passé « on screen » régulé.

- 1) Concernant la télévision
- a. Une fréquence d'utilisation régulée

Pourcentages des élèves regardant la télévision tous les jours

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	38,1%	50%	22,2%
Non	42,9%	33,3%	55,6%
Autres réponses	9,5%		22,2%
Sans réponse	9,5%	16,7%	

38,1% des élèves déclarent regarder la télévision tous les jours : 50% des garçons contre 22,2% des filles.

Pourcentages des élèves ayant un accès libre à la télévision

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	38,1%	41,7%	33,3%
Non	47,6%	33,3%	66,7%
Autres réponses	4,8%	8,3%	
Sans réponse	9,5%	16,7%	

38,1% des élèves déclarent avoir accès librement à la télévision. 33,3% des garçons contre 66,7% des filles. Selon l'enquête Ipsos, 2014, « près de 2 jeunes sur 3 dinent régulièrement devant la télévision ».

• 38,1% déclarent regarder la télévision tous les jours : 50% des garçons contre 22,2% des filles. Ces pourcentages montrent une nette différence entre la pratique des filles et celle des garçons. En moyenne, les enfants âgés de 7 à 12 ans regardent la télévision 9h50 par semaine – Ispsos.

- En moyenne, les élèves passent entre 30 min et 2 heures devant la télévision. Ils précisent qu'ils le font aussi bien le matin que le soir. Quelques-uns évoquent le fait qu'ils peuvent passer leur journée devant la télévision.
- 61,9% déclarent que leurs parents limitent leurs accès à la télévision (33,3% des garçons contre 66,7% des filles).
- Les élèves précisent qu'ils ne peuvent pas regarder la télévision lorsqu'ils ont classe le lendemain, d'autres soulignent un accès différent selon qu'ils se trouvent chez leur père ou leur mère « quand je suis chez maman je peux regarder la télévision comme je veux mais quand je suis chez papa je ne peux pas la regarder quand j'ai classe le lendemain ».

b. Un usage en lien avec les pratiques numérique des enfants âgés de 7 à 12 ans

Les élèves de ma classe regardent principalement à la télévision :

- des dessins animés (« Pokémon, Les as de la jungle... » avec des épisodes qui se suivent);
- des séries (« Once upon a time » (série fantastique) « je la regarde avec ma maman » ;
- des séries télévisées « Soy Luna » « Sam et cat » ;
- des séries documentaires « Une semaine au zoo »);
- des émissions (E=M6, Touche pas à mon poste TPMP, Koh Lanta, River Monster) ; du sport (football, tennis, Vendée globe...). Les chaines citées par les élèves sont : « Gulli, France 4, Disney Channel, Animal planet ».

La télévision leur permet aussi de regarder des films, des dvd. Avec les services que proposent un accès un internet, les élèves évoquent le fait de louer des films via la VOD et d'utiliser Netflix (plateforme payante permettant de regarder des dessins animés, des films, des séries produites par Netflix ou alors des films déjà diffusé sur d'autres chaines). Selon l'enquête Ipsos, « 56% des parents d'enfants âgés de 1 à 12 ans souscrivent un service SVOD type Netflix ou Hulupus... »

Aussi une question concernait le fait de regarder ou non un journal télévisé.

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	38,1%	33,3%	44,4%
Non	52,4%	50%	55,6%
Sans réponse	9,5%	16,7%	

38,1% des répondants déclarent regarder un journal télévisé : 33,3% des garçons contre 44,4% des filles. Une élève a précisé qu'elle regarde un journal télévisé pour enfant. En effet, la chaine Arte propose un journal junior à destination des jeunes/ciblés pour les 10-14 ans et la chaine LCI a lancé le Petit JT pour les enfants diffusé le samedi matin et en partenariat avec

« Mon quotidien » pour informer les plus jeunes sur l'actualité. D'autres prétendent le regarder parce que leurs parents le veulent.

2) Concernant la tablette numérique

a. Une fréquence d'utilisation hétérogène et limitée

Certains élèves déclarent l'utiliser tous les jours quand d'autres ne le font que ponctuellement lorsqu'ils s'ennuient. Les conditions d'accès restent limitées aussi bien en semaine que le week-end.

b. Un support mobile pour un usage pluriel

Les élèves ayant une tablette numérique l'utilisent pour : jouer, regarder des vidéos sur YouTube, faire des recherches et faire des quizz. 75% des jeunes utilisent ce support pour jouer et 9 adolescents sur 10 utilisent des applications mobiles. (Ipsos, 2014)

3) Concernant la console vidéo : un usage limité et des jeux vidéo adaptés à leur âge Pourcentages des élèves pouvant utiliser librement leur console vidéo

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	33,3%	41,7%	22,3%
Non	38,1%	41,7%	33,3%
Autres réponses	9,5%	8,3%	11,1%
Sans réponse	19,1%	8,3%	33,3%

38,1% des élèves interrogés n'ont pas la possibilité de jouer avec leur console de jeux vidéo quand ils le souhaitent : 41,7% pour les garçons contre 33,3% pour les filles.

En moyenne, les enfants âgés de 7 à 12 ans jouent 4h50 par semaine à des jeux vidéo. (Ipsos) Par rapport à ce numérique, les garçons se démarquent par rapport aux filles. Je me demande donc si cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont déjà accès à d'autres médias, ou parce que les filles en font moins la demande que les garçons ou encore est-ce qu'il y a un lien entre les jeux vidéo privilégiés par les garçons et le fait que les parents les limitent davantage. En effet, « le temps de jeu est cependant un indicateur du milieu social des enfants, les enfants de cadre jouent moins longtemps que ceux des ouvriers » ⁵. Le temps de jeu est donc un facteur discriminant. Aussi les filles jouent moins que les garçons, ce qui souligne une différence sexuée de pratique.

1

⁵ Longuet Patrick. Les enfants et les jeux vidéo. In : Revue française de pédagogie, volume114, 1996. L'éducation à la santé. pp. 67-83

La majorité des répondants possèdent des consoles vidéo (PSP, nintendo DS...) portable avec laquelle ils jouent exclusivement seul. Les autres possèdent des consoles avec lesquelles ils peuvent jouer seul ou à plusieurs (WII, PS4) « je joue avec mon beau-père, en famille... ».

Les jeux auxquels ils jouent sont divers « Animal Crossing, Mario Bross, Mario Kart, Fifa, Pokémon, lapin crétin, Mégapolis, Harry Poter, Minecraft ... ». Plusieurs élèves déclarent jouer à des jeux censés être interdit pour eux « GTA » interdit au moins de 18 ans et « Street fighter » interdit au moins de 12 ans. Cela laisse penser que soit les parents, les frères et sœurs jouent à ce jeu, soit ils les achètent pour leur enfant tout en sachant qu'ils ne sont pas conseillés pour un public jeune. Certains élèves ont évoqué le fait de l'âge autorisé « pour les 7 ans et plus » « interdit au moins de 18ans ». Cette donnée montre que les élèves sont au courant de la signalétique et conscients que ce jeu ne leur est pas destiné par contre je me demande s'ils savent pourquoi (scènes violentes…).

Les élèves passent facilement d'un écran à l'autre principalement pour jouer à des jeux vidéo et regarder des vidéos. Le monde des jeux vidéo est considéré comme un loisir de masse. Ce marché explose depuis plusieurs années. Il semble que « les jeux vidéo constituent une sorte de culture commune aux enfants ».

4) Concernant les smartphones

Les élèves qui en possèdent un s'en servent exclusivement pour : jouer, regarder des vidéos, faire des recherches, écouter de la musique, pour téléphoner à un parent (enfant de parent divorcé-dans le cadre de garde alternée), envoyer des messages, faire des vidéos et les poster sur un réseau social comme Musically (application qui semble faire le buzz auprès des adolescents, celle-ci est dite « fun » et permet de faire des vidéos musicales, mise en scène temps court...). Lorsque les répondants ont accès au téléphone portable d'un de leur parent, ils jouent (jeux de carte, pokémon, pokémon go ; des jeux « intelligents » comme le précise un répondant de type Memorado), regardent des vidéos, ils cherchent à s'occuper dans le train, ils envoient des messages, ou encore prennent des photos et font des vidéos.

5) Concernant Internet

a. Une régulation marquée par des différences entre les filles et les garçons

Pourcentages des élèves pouvant utilisés librement internet

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	38,1%	50%	22,2%
Non	42,9%	25%	66,7%

⁶ Benoît Virole, « Du bon usage des jeux vidéo », *Enfances & Psy* 2005/1 (n⁰26), p. 67-72.

Autres réponses	4,8%	8,3%	11,1%
Sans réponse	14,2%	16,7%	

42,9% des élèves déclarent ne pas avoir accès quand ils le souhaitent à Internet : 25% des garçons contre 66,7% des filles. Comme pour la télévision, les filles se démarquent.

Pourcentages des élèves ayant des parents qui vérifient ce qu'ils font sur Internet

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	47,7%	25%	77,8%
Non	23,8%	41,6%	11,1%
Autres réponses	9,5%	16,7%	
Sans réponse	14,2%	16,7%	11,1%

47,7% des élèves ont déclaré que leurs parents vérifient ce qu'ils font sur Internet : 25% des garçons contre 77,8% des filles.

La fréquence d'utilisation varie en quelques sortes du simple au double. En effet, certains élèves déclarent l'utiliser tous les jours, d'autres une à deux fois par semaine ou très rarement, ou encore lorsqu'ils en éprouvent l'envie. En moyenne, les enfants âgés de 7 à 12 ans surfent sur Internet 5h par semaine. (Ipsos, 2014)

42,9% des élèves déclarent devoir demander l'autorisation à leurs parents pour pouvoir utiliser internet : 25% des garçons contre 66,7% des filles.

47,7% des répondants précisent que leurs parents vérifient ce qu'ils font sur internet : 25% des garçons contre 77,8% des filles. Plusieurs élèves évoquent le fait que leurs parents ne vérifient pas ce qu'ils font puisqu'ils leur font confiance. La différence entre les filles et les garçons est significative.

b. Un usage d'internet représentatif des enfants âgés de 7 à 12 ans.

Comme la plupart des enfants de leur âge, ils utilisent internet pour : regarder des vidéos sur YouTube (seul ou avec un parent), des films ; jouer à des vidéos en ligne et pour faire des recherches (pour l'école, ou pour savoir quelle est la plus grande ville du monde). Selon l'enquête Ipsos, les 7-12 ans utilisent Internet pour : des jeux en ligne, vidéos, musique/radio, infos pour l'école. Aussi, « 9 adolescents sur 10 regardent des vidéos sur Internet : sites de partage de vidéo comme YouTube (82%), sites de replay (61%°, sites de chaines TV (55%) et site de VOD (21%). » (Ipsos, 2014)

Pourcentages des élèves inscrits sur les réseaux sociaux

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	33,3%	33,3%	33,3%

Non	61,9%	66,7%	55,6%
Autres réponses	4,8%		11,1%

Comme le montre ces tableaux un tiers des élèves est inscrit sur les réseaux sociaux. Sachant que l'âge minimum requis pour s'inscrire sur Facebook est de treize ans, ces données me laissent perplexes.

Synthèse des résultats de la monographie d'établissement

- Un équipement numérique (télévision et internet) représentant l'équipement des ménages français avec enfants.
- Un équipement personnel des élèves en lien avec la démultiplication des écrans.
- Une régulation du temps passé devant les écrans par les parents : 38,1% déclarent regarder la télévision tous les jours : 50% des garçons contre 22,2% des filles. 61,9% déclarent que leurs parents limitent leurs accès à la télévision (33,3% des garçons contre 66,7% des filles).
- Un usage de la télévision en lien avec les pratiques numérique des enfants âgés de 7 à
 12 ans
- Une fréquence d'utilisation hétérogène et limitée de la tablette numérique.
- Les supports mobiles (tablette numérique et téléphone portable) offrent une pluralité d'usages axés principalement sur les jeux, les vidéos, la musique.
- Un usage limité de la console vidéo (38,1% des élèves interrogés n'ont pas la possibilité de jouer avec leur console de jeux vidéo quand ils le souhaitent) et des jeux adaptés à leur âge. 41,7% des garçons n'ont accès à leur console vidéo quand ils le souhaitent contre 33,3% pour les filles.
- Les élèves utilisent leurs smartphones pour jouer, regarder des vidéos, faire des recherches, écouter de la musique, pour téléphoner à un parent, envoyer des messages, faire des vidéos et les poster sur un réseau social. Le monde de l'image occupe une place importante. Ce support mobile semble échapper au contrôle parental.
- Internet a une régulation et un contrôle parental marqués par des différences entre les filles et les garçons : 42,9% des élèves déclarent ne pas y avoir accès quand ils le souhaitent soit 25% des garçons contre 66,7% des filles. 47,7% des élèves ont déclaré que leurs parents vérifient ce qu'ils font sur Internet : 25% des garçons contre 77,8% des filles.
- Un usage d'internet représentatif des enfants âgés de 7 à 12 ans : regarder des vidéos sur YouTube, des films ; jouer à des vidéos en ligne et pour faire des recherches. A travers des discussions avec mes élèves, j'ai cherché à savoir ce qu'ils pouvaient regarder comme vidéo sur YouTube. Ils s'avèrent qu'ils visionnent les vidéos de

« youtubers » dit des « influenceurs ». En effet, ils sont suivis par des milliers de personnes et leurs vidéos comptabilisent des millions de vues. Les élèves m'en ont cités plusieurs : Cyprien, qui est l'un des plus suivi, celui-ci réalise des podcasts humoristiques depuis son appartement ; Mister V et Birdy proposent des clips et des sketchs et Squeezie qui postent des vidéos sur les jeux vidéo.

• Un tiers des élèves est inscrit sur un réseau social

Au regard de la pratique numérique des élèves de ma classe plusieurs points se dégagent :

- Un suréquipement personnel des élèves par rapport aux données de l'enquête (Ipsos, 2014) concernant les enfants âgés de 7 à 12 ans.
- Une fréquentation des écrans régulée par les parents et marquée par des différences entre les filles et les garçons
- Des usages numériques correspondant aux enfants de leur âge.

Pour discuter ces résultats, j'ai choisi de le faire à partir d'un rapport s'inscrivant dans une recherche plus large menée dans 25 pays par EU Kids online et financée par le programme européen pour Internet plus sûr (Safer Internet) auprès de 1000 jeunes de 9 à 16 ans qui utilisent Internet. ⁷

Ce rapport a retenu mon attention pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est question des pratiques numériques d'enfants âgés de 9 à 16 ans. Ensuite, elles concernent leurs utilisations d'internet. En effet, ce média est accessible via des équipements largement représentés chez mes élèves. Enfin, il aborde la médiation parentale un point clés de l'analyse. Les élèves de ma classe sont suréquipés en tablette numérique et smartphone. Ces supports nomades facilitent les connexions à Internet, l'utilisation d'applications. Cette mobilité suppose une possible perte de vigilance du contrôle parentale. Ils sont aussi plus personnels que ne l'est une télévision ou un ordinateur fixe.

Selon ce rapport, 13% des enfants se connectent via un appareil portable et 21% avec un téléphone portable, ce qui est inférieur à la moyenne européenne. Les enfants, en France, vont sur Internet avec une gamme d'appareils similaire à la moyenne de l'Europe. 4 enfant sur 10 (41%) se connectent depuis leur chambre ou d'autres pièces privées mais ils sont aussi nombreux à déclarer surfer sur Internet de chez un ami (49%), ce qui rend leurs activités plus difficiles à contrôler. En France, comparativement à la moyenne européenne, plus d'enfants se connectent à Internet

2

⁷ Catherine Blaya, Seraphin Alava, Risques et sécurité des enfants sur Internet : rapport pour la France, 2012.

depuis le salon ou une pièce commune de la maison (79%vs. 62%). En France, les enfants rapportent peu d'expériences d'usage excessif. (Blaya et Alava, 2012, p 8)

Mes élèves utilisent Internet tant pour jouer à des jeux, que pour regarder des vidéos, faire des recherches... En surfant sur le web, les enfants se rendent visibles, prennent des risques, laissent des traces. Cette navigation implique des compétences numériques pour connaître et déjouer les risques, pour pouvoir le faire en sécurité.

Selon ce rapport, quelques enfants manquent encore de compétences numériques en matière de sécurité, spécialement les enfants les plus jeunes. En France les enfants semblent plus compétents pour se protéger eux-mêmes avec 75% d'entre eux qui disent savoir comment bloquer les messages d'un expéditeur indésirable comparé à 64% en Europe. Lister les sites web, trouver des informations sur la manière dont on peut utiliser Internet en sécurité et bloquer les messages indésirables sont des compétences que la majorité des enfants français déclarent avoir. Pourtant, parmi les enfants les plus jeunes, il demeure des écarts dans les compétences relatives à la sécurité, ce qui devrait être pris en compte par les politiques. Comme partout, la maitrise d'Internet augmente avec l'âge mais les filles sont plus confiantes que les garçons. Comme en Europe, communiquer est généralement populaire et en France, l'usage des webcams est plus courant que la moyenne européenne. Les enfants sont aussi plus créatifs que dans beaucoup d'autres pays. En France, les enfants rapportent considérablement plus de contacts sur les réseaux sociaux que dans la plupart des autres pays européens. Un certain pourcentage d'enfants de moins de 13 ans déclarent avoir un profil sur un réseau social avec 13% des enfants en école primaire et 37 % des enfants de 11-12 ans. Bien que ces résultats pourcentages soient inférieurs à la moyenne européenne, cela reste problématique car c'est illégal et cela représente une prise de risque en termes de cyberviolence. Les enfants en France sont moins nombreux à préserver leur intimité sur les réseaux sociaux (34% vs. 43% pour la moyenne européenne). En France, très peu d'enfants rapportent avoir été gênés par quelque chose (8%) comparé à la moyenne européenne. Bien que 8% des 9-10 ans disent avoir été gênés par quelque chose en ligne, leurs parents sont moins susceptibles de le reconnaitre : seulement 6% disent que quelque chose en ligne a dérangé leur enfant. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à dire que des choses sur Internet ont gêné des enfants de leur âge et qu'elles ont été elles-mêmes dérangées. (Blaya et Alava, 2012, p 8-9)

Ce rapport montre que les enfants français prennent plus de risques sur Internet. En effet ils sont moins nombreux à préserver leur vie privée, ils sont aussi plus nombreux à dire qu'ils ont rencontré des personnes inconnues en face à face. Il semblerait aussi le harcèlement touche plus les enfants de France et qu'ils sont plus exposés aux contenus sexuels. Ces éléments posent la question de la formation des enfants.

Le contexte socio-économique dans lequel les enfants évoluent a un impact sur leur expérience sur Internet puisque les enfants des classes supérieures sont deux fois plus nombreux à dire que quelque chose les a dérangés (10%) que les enfants des classes inférieures (5%). (Blaya et Alava, 2012, p 9)

Cette donnée suggère l'idée que les enfants des classes supérieurs sont plus à même ou osent davantage en parler avec leurs parents.

La fréquence d'accès aux écrans des élèves de ma classe est cadrée par les parents. Ce rapport à l'usage du numérique est marquée par des différences entre les filles et les garçons. Le contexte social de la classe a montré que les classes moyennes et supérieures sont davantage représentées que la classe populaire. Cela sous-entend l'idée que différents styles éducatifs agissent sur les élèves de la classe. Cette médiation parentale renvoie au fait qu'ils s'impliquent dans la transmission de valeurs, de pratiques.

Selon le rapport, la plupart des parents discutent avec leurs enfants de ce qu'ils font sur Internet (73%). Ceci représente la façon la plus répandue de superviser activement l'usage d'internet des jeunes pour tous les pays participants. Les parents s'engagent dans une médiation un peu plus active pour les plus jeunes filles que pour les plus jeunes garçons sauf pour le partage des activités en ligne. En effet, les parents sont dans ce cas-là plus impliqués avec les garçons. Les parents sont beaucoup plus impliqués dans la médiation des activités des plus jeunes. Cette médiation prend la forme de discussions sur ce qu'ils font sur la toile, rester à proximité, les encourager ou partager leurs activités. Toutefois, 8% des parents ne s'engagent dans aucune forme de médiation. Aider quand quelque chose dérange l'enfant sur Internet (79%), expliquer pourquoi les sites web sont bons ou mauvais (70%), suggérer comment utiliser Internet en toute sécurité (58%) et discuter de ce qu'il faut faire en cas de problème (54%) sont des stratégies courantes de la médiation parentale relative à la sécurité sur Internet. La France occupe une position moyenne dans le classement européen. Les parents, en France, font partie de ceux qui imposent le plus de restrictions concernant l'usage d'Internet de leurs enfants. 91% des enfants déclarent soit ne pas être du tout autorisés à faire certaines activités soit se voir imposer des restrictions. La plupart des règles imposées par les parents sont liées au visionnage de vidéos en ligne avec 85% des enfants en France qui disent soit qu'ils ne sont pas du tout autorisés à le faire, soit que leur usage est restreint. La deuxième activité la plus régulée est l'utilisation de la messagerie instantanée (78%), suivie de l'utilisation limités des sites de réseaux sociaux. De façon surprenante, peu de jeunes disent que leurs parents les restreignent dans le fait de divulguer des informations personnelles aux autres sur Internet (1 enfant sur 5). Le contrôle des sites visités ou le contenu des mails est beaucoup plus strict pour les garçons quand ils sont plus jeunes. Pour les autres activités les parents contrôlent plus les filles. 20% des parents pensent que leur enfant est susceptible de faire l'expérience en ligne de quelque chose qui les dérangera dans les six prochains mois. (Blaya et Alava, 2012, p 10-12)

Au regard des résultats du rapport, les parents français font partie de ceux qui imposent le plus de limites. Il semblerait que cela n'empêche pas les enfants de prendre des risques. La médiation opère en fixant des règles, en contrôlant les sites visités et en discutant des expériences et pratiques de chacun. Ils montrent aussi que les parents s'avèrent plus restrictifs concernant les filles dans l'usage général d'internet. Les garçons sont davantage surveillés concernant le partage et le visionnage de vidéo. Les garçons adolescents auraient besoin d'une formation plus ciblées. En grandissant, les pratiques deviennent des usages c'est pour ça qu'il est important de sensibiliser les élèves, les parents... Les parents d'élève régulent le temps passé devant les écrans, mais un tiers des élèves est inscrit sur un réseau social. Ce rapport révèle que chaque partie (parents-enfants) est plus ou moins sur la même longueur d'onde concernant cette médiation restrictive.

Les parents tout comme les enfants considèrent la médiation parentale comme utile. Plus de la moitié des enfants disent que cela les aide beaucoup ou peu, ce qui est proche de la moyenne européenne. Cependant, 4 enfants sur 10 pensent que la médiation parentale limite leurs activités en ligne, 34% disent ignorer un peu l'effort de médiation de leurs parents et 12% disent l'ignorer beaucoup. (Blaya et Alava, 2012, p 11)

Les élèves surfent sur Internet la majeure partie du temps dans la sphère privée. Les parents ont un rôle à jouer mais ils ne sont pas les seuls qui doivent accompagner les jeunes.

Outre les parents, d'autres personnes telles que les enseignants et les amis, peuvent accompagner les usages d'internet des enfants et leur sécurité. Cependant, seuls 47% disent que leurs enseignants les ont guidés en matière de sécurité sur Internet. C'est considérablement moins que la moyenne européenne qui est de 58%. (Blaya et Alava, 2012, p 11)

Ce rapport montre que les inégalités sociales jouent sur la médiation parentale.

Les parents des classes sociales supérieures apparaissent être des médiateurs plus actifs des activités en ligne, selon les déclarations des deux parents et de leur enfant.

L'influence du contexte socio-économique diffère de la moyenne européenne. En France, ce sont les jeunes des classes sociales inférieures qui rapportent le moins de médiation quant à la sécurité sur Internet de la part des adultes et des pairs alors qu'en Europe, les jeunes des classes sociales les plus défavorisées rapportent plus d'aide des adultes que les autres et moins de médiation de la part des pairs. (Blaya et Alava, 2012, p 11)

Selon le rapport, la prévention par la formation devrait débuter quand l'enfant est jeune.

Les efforts futurs devraient se centrer spécialement sur les jeunes enfants lorsqu'ils commencent à avoir accès à Internet et sur la diversification des outils même si les résultats en France montrent que le principal endroit depuis lequel les enfants se connectent ». (Blaya et Alava, 2012, p 12)

Pour permettre à tous les enfants cette prévention par la formation « les écoles ont beaucoup d'effort à fournir en France puisque la plupart des enfants utilisent internet d'abord à la maison contrairement aux autres pays européens ». (Blaya et Alava, 2012, p 12)

III. Les pratiques de loisirs en dehors de l'école

1) Activités sportives et autres activités

Pourcentages des élèves inscrits à une activité sportive

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	90,5%	91,7%	88,9%
Non	9,5%	8,3%	11,1%

90,5% des répondants déclarent être inscrit dans une activité sportive en dehors de l'école. Les activités pratiquées par les élèves sont : le tennis, la danse, le roller, le handball, la gymnastique, le football.

Pourcentages des élèves inscrits à une activité autre que sportive

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	4,8%	8,3%	
Non	95,2%	91,7%	100%

94% des répondants déclarent ne pas être inscrit dans d'autres activités. Seul un élève suit des cours de guitare.

Fréquentation de la bibliothèque ou de la médiathèque municipale.

Pourcentages des élèves fréquentant la bibliothèque ou la médiathèque

	Ensemble des élèves	Garçons	Filles
Oui	28,6%	25%	33,3%
Non	53,3%	58,3%	44,5%
Autres réponses		16,7%	22,2%

Moins d'un tiers des répondants déclarent aller à la bibliothèque ou à la médiathèque en dehors de l'école. Certains élèves ont précisé qu'ils fréquentaient la bibliothèque municipale « tous les samedis matin », d'autres « ça arrive ». Aucun élève n'a spécifié aller à la médiathèque, seule la bibliothèque a été citée.

2) Activités réalisées en dehors de l'école

En ce qui concerne les activités réalisées le plus souvent en dehors de l'école, les élèves en ont nommé plusieurs : lire, jouer au sens large du terme et plus particulièrement avec ses jeux et avec des jeux électroniques, regarder la télévision, écouter des histoires sur une tablette numérique, et faire du sport. Les sorties réalisées le plus souvent en dehors de l'école sont plurielles et diverses : aller au marché ; aller à Paris ; se rendre au stade, à la piscine ; effectuer des déplacements dans le cadre de rencontres sportifs (club) et aller à la danse ; se rendre dans des centres commerciaux, des parcs d'attractions, fréquenter des structures pour enfants payantes, faire des activités en extérieur (faire de la trottinette dans des parcs, du vélo...) ; aller au cinéma, visiter des musées, aller au théâtre et voir des spectacles.

Les temps d'échange sur le thème du cahier d'écrivain, lors d'exposés, ou encore lors de discussions, des différences entre l'accès aux loisirs se font sentir. Pour les quelques élèves appartenant à la classe moyenne, certains ne partent pas en vacances, ou seulement l'été, ou encore par l'intermédiaire de séjours proposés par la mairie. Pour les élèves appartenant à la classe moyenne, ils partent à certaines vacances, les enfants profitent des sorties organisées par le centre de loisirs, ou des avantages d'être dans un groupe de danse qui réussit. Les élèves appartenant à la classe supérieure partent au ski, à l'étranger, font des stages sportifs, visitent des musées pendant les vacances. Ces temps révèlent que les pratiques des loisirs des élèves varient entre loisirs culturels et loisirs récréatifs.

Cette enquête m'a permis de prendre conscience du contexte social dans lequel j'exerce et d'avoir une représentation des pratiques numériques et des loisirs des élèves. Concernant le profil de la classe, les classes moyennes et supérieures sont davantage représentées par rapport à la classe populaire ce qui laisse tendre à une certaine mixité sociale. Dans ce contexte, les élèves profitent de la démultiplication des écrans. Le temps passé « on screen » est régulé par les parents. Cette médiation est marquée par des différences entre les filles et les garçons. Leurs usages sont similaires aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Le rapport (Blaya et Alava, 2012.) montre que les parents de France sont restrictifs ce qui n'empêchent pas les enfants d'avoir des conduites à risques. Les parents de classes supérieurs semblent être actif concernant leur rôle de médiateur.

Un projet pédagogique en éducation critique aux médias.

I. Thème

La monographie d'établissement a révélé un contexte social privilégié. L'analyse des pratiques numériques des élèves de ma classe de CM1 a montré qu'ils possèdent une pluralité d'écran et que leurs usages sont représentatifs des enfants de leur âge qualifiés de « fragmentés ». Le temps passé « on screen » est régulé par les parents jouant ainsi un rôle de médiateur. Comme le montre le rapport précédemment évoqué, en France, les parents sont plus restrictifs qu'en Europe. Cette médiation parentale se traduit par des discussions, des explications, des suggestions, de l'aide... Les parents encadrent, rassurent ce qui n'empêche pas les jeunes de prendre des risques sur la toile. Elle est aussi influencée par le contexte socioculturel. En effet, les jeunes des milieux populaires renseignent une médiation parentale moindre. Selon ce même rapport, il semblerait que les parents des classes sociales supérieures

soient « des médiateurs plus actifs ». Mes élèves font des recherches pour l'école sur internet, jouent en ligne, sont inscrits sur les réseaux sociaux (1/3), regardent des vidéos sur YouTube avec leur tablette numérique, leur smartphone ou de l'ordinateur familial. Au grès de leur connexions, ils laissent des traces volontairement et involontairement de leur passage, ils s'exposent à des risques, sur les réseaux sociaux, remplissent des formulaires en ligne. Leurs parents paraissent réguler leur temps passé devant les écrans et vérifient davantage ce que font les filles sur Internet. Mes élèves commencent à construire leur identité numérique.

Ces différents facteurs m'ont amené à imaginer un projet pédagogique en éducation critique aux médias sur le thème des données personnelles : développer l'esprit critique des élèves d'une classe de CM1 face à la protection de sa vie privée, la maitrise de son image, aux attitudes et comportements responsables sur internet et les réseaux sociaux.

Les données personnelles tout un programme.

L'Éducation aux Médias et à l'Information s'inscrit dans la loi de la refondation de l'École.

Il est impératif de former les élèves à la maîtrise, avec un esprit critique, de ces outils qu'ils utilisent chaque jour dans leurs études et leurs loisirs et de permettre aux futurs citoyens de trouver leur place dans une société dont l'environnement technologique est amené à évoluer de plus en plus rapidement. Cela passe notamment par l'inscription dans la loi du principe d'une éducation numérique pour tous les élèves, qui doit permettre aux enfants d'être bien formés et pleinement citoyens à l'ère de la société du numérique. La formation scolaire comprend un enseignement progressif et une pratique raisonnée des outils d'information et de communication et de l'usage des ressources numériques qui permettront aux élèves tout au long de leur vie de construire, de s'approprier et de partager les savoirs. La formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques comporte en outre une sensibilisation aux droits et aux devoirs liés à l'usage de l'internet et des réseaux, qu'il s'agisse de la protection de la vie privée ou du respect de la propriété intellectuelle. Elle comporte également une sensibilisation à la maîtrise de son image et au comportement responsable. ⁸ (http://eduscol.education.fr/)

L'objectif de l'EMI est de « permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain. » (http://eduscol.education.fr/)

⁸ http://eduscol.education.fr/cid83623/l-emi-dans-la-loi-de-refondation-de-l-ecole.html

Les compétences en lien avec le thème « les données personnelles » se retrouve dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture 2016 et plus particulièrement dans le « domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ». Au sein de ce domaine une rubrique s'intitule « Médias, démarches de recherche et traitement de l'information ». Les compétences en lien avec celle-ci sont les suivantes :

L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler ; il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information et il développe une culture numérique. (http://eduscol.education.fr/)

Une autre rubrique est en lien avec le thème « Outils numériques pour échanger et communiquer » développe les compétences suivantes : « l'élève comprend la différence entre sphères publique et privée, il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse ». C'est aussi « sensibiliser aux enjeux de l'acte de publication (identités, traces, droits et devoirs) y compris en ligne. » Toujours en lien avec les données personnelles, le Brevet Informatique et Internet (B2I) de 2011 invite à développer les compétences suivantes chez les élèves : « adopter une attitude responsable » c'est-à-dire les amener à « prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus » et « communiquer et échanger avec les technologies de l'information et de la communication. » (http://eduscol.education.fr/)

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle?

Selon l'Art. 2 de la loi "Informatique et libertés" : constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Pour déterminer si une personne est identifiable, il convient de considérer l'ensemble des moyens en vue de permettre son identification dont dispose ou auxquels peut avoir accès le responsable du traitement ou toute autre personne ". " La personne concernée par un traitement de données à caractère personnel est celle à laquelle se rapportent les données qui font l'objet du traitement. 9 (http://www.cil.cnrs.fr)

II. Cadre théorique

-

⁹ http://www.cil.cnrs.fr/CIL/spip.php?rubrique299

Les apports de la littérature sur cette question des données personnelles à l'ère du web 2.0 m'ont amené à me pencher sur la notion d'identité numérique.

Qu'est-ce que l'identité numérique?

Aujourd'hui, la définition de l'identité numérique n'a pas encore fait l'objet d'un consensus. Selon Olivier Ertzscheid.

L'identité numérique peut être définie comme la collection des traces (écrits, contenus audio ou vidéo, messages sur des forums, identifiants de connexion, actes d'achat ou de consultation...) que nous laissons derrière nous, consciemment ou inconsciemment, au fil de nos navigations et de nos échanges. Une fois « remixées » par les moteurs de recherche ou les sites de réseaux sociaux, ces traces définissent le périmètre de notre réputation numérique. ¹⁰. (Ertzscheid, 2009, p 35)

Dominique Cardon quant à lui définit l'identité numérique comme « une coproduction où se rencontrent les stratégies des plateformes et les tactiques des utilisateurs ». L'identité numérique est donc directement reliée à l'activité numérique des usagers et notre pratique sur les réseaux socionumériques. Selon des études, Il s'avère que nos pratiques numériques soulèvent un rapport au Web 2.0 antagoniste.

En effet, selon Dominique Cardon « d'un côté, les usagers se montrent de plus en plus soucieux des risques de contrôle, de détournement et d'exploitation commerciale des données personnelles qu'ils laissent sur Internet. D'un autre côté, les mêmes se révèlent de plus en plus impudiques dans leurs pratiques d'exposition de soi, notamment sur les réseaux sociaux et les blogs. »¹¹ (Cardon, 2009, p 61)

1) <u>De l'identité à l'identité numérique personnelle</u>

La construction de notre identité réelle relève d'un « processus sociocognitif global et complexe » (Perriault, 2009, p 17). Elle oscille entre « la régulation des valeurs de référence et l'adaptation au changement ». La construction de notre identité numérique personnelle émane des mêmes processus. Celle-ci est corrélée à la manière dont nous nous exposons et aux réactions des autres, leur considération sous tendant l'idée d'une forme de lien social version 2.0.

L'activité numérique des usagers montre différents modes d'expressions. Sur les réseaux socionumériques, les individus se racontent à travers leur présence sur le net. En effet, nous

¹⁰ Olivier Ertzscheid, « L'homme, un document comme les autres », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 33-40.

¹¹ Dominique Cardon, « L'identité comme stratégie relationnelle », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 61-66.

faisons le choix d'exposer des informations personnelles, de livrer des éléments de notre quotidien et donc des facettes de notre identité réelle. L'environnement numérique convoque aussi bien la sphère privée que la sphère publique. L'identité numérique personnelle se construit et se co-construit. En effet les réseaux socionumérique et plus particulièrement les réseaux sociaux nous amène, nous incite à nous dévoiler et à afficher notre identité. Selon Dominique Cardon, « l'identité numérique est moins un dévoilement de soi qu'une projection de soi. Les utilisateurs produisent leur visibilité à travers un jeu de masque de filtres ou de sélection de facettes ». L'exposition de soi est aussi corrélée aux réactions que celle-ci suscite. Sur ces plateformes relationnelles, où l'exposition de soi est nettement encouragée par les paramètres d'identification d'une part et d'autre part, le flux d'information incite les usagers à se dévoiler toujours plus. Sur ces réseaux sociaux une sorte d'exhibition où « l'extime » développé par Tisseron est mise en œuvre par les usagers. En s'exposant sur les réseaux sociaux, les usagers mettent en quelque sorte en scène leur identité, ils s'exposent personnellement, montrent et sélectionnent différents traits de leur personnalité.

« Une étude statistique conduite sur les pages personnelles de Facebook montre que le nombre d'amis est étroitement corrélé au nombre d'informations que les utilisateurs ont renseignées sur leur fiche et les informations qui favorisent le plus de connexions sont celles qui renvoient le plus explicitement à l'univers réel des personnes ». (Cardon, 2009, p 62)

En effet, ils signalent chacun de leur faits et gestes, leur goûts, ce qu'ils aiment, ce qu'ils détestent, pour montrer au reste du monde qu'ils sont connectés. Cette dynamique induit des comportements « à risque » pour rester visible où « l'impudeur apparait comme une compétence, très inégalement distribuée, mais indispensable à ceux qui veulent « réussir » dans les SNS » comme l'explique D. Cardon. Cette exposition les amène à prendre des risques en rendant public des informations personnelles. Certains se rendent visibles et cherchent à provoquer des opportunités, des occasions. Cette exposition de soi n'a de sens que dans les réactions qu'elles suscitent aux yeux des autres à travers leurs propos, leurs post, leurs partages, leurs statuts souvent actualisés. Comme le souligne Alexandre Contant :

L'écriture de soi sur les profils vaut moins pour le déclaratif en lui-même que pour les réactions attendues de nos audiences, qu'elles restent à l'état de commentaire sans suite ou qu'elles provoquent de longs échanges ¹². (Contant, 2011, p 54)

Les usagers sont dans l'attente de réactions des autres. Selon Cardon,

¹² Alexandre Coutant, « Des techniques de soi ambivalentes », Hermès, La Revue 2011/1 (n° 59), p. 53-58.

L'exposition de soi n'est pas un renoncement au contrôle de son image. Elle témoigne au contraire, d'une volonté que l'on pourrait presque dire stratégique d'agir sur les autres en affichant et en masquant certains traits de son identité. (Cardon, 2009, p 61)

En affichant une représentation de soi, les utilisateurs de ces réseaux cherchent en quelque sorte à vérifier l'estime d'eux-mêmes. En sollicitant la réaction des autres, ils cherchent à évaluer leur considération à travers autrui. Ces éléments soulèvent l'idée du lien social que convoque ces nouvelles pratiques numériques. Les pratiques numériques sur ces réseaux socionumériques n'échappent pas ni à « la surveillance interpersonnelle » ni à la « surveillance institutionnelle ». Cette visibilité engendrée par ces réseaux sous-tend l'idée de risque tant pour le respect de sa vie privée que pour l'exploitation des données personnelle. En effet selon Dominique Cardon, « Le manque de profondeur temporelle et le faible nombre de cas portés devant l'opinion publique expliquent sans doute que beaucoup d'utilisateurs n'ont tout simplement pas réalisé le risque de la visibilité » (Cardon, 2009, p 612-63). En effet, sur la Toile, toutes les informations publiées sont « publiques par défaut ». Aussi, comme le souligne Louise Merzeau, « on ne peut plus ne pas laisser de trace ». Chaque activité numérique fait l'objet de trace. Elles sont produites et laissées au gré de nos connexions sur le Web 2.0. Ces traces numériques font l'objet d'une attention toute particulière.

De l'exposition de soi à l'exploitation des traces numériques personnelles. Selon Jacques Perriault, les traces numériques personnelles

« Matériellement, ce sont des codes qui représentent les interventions dans les tchats, les blogs, les sites personnels, les photos, les requêtes documentaires, les mails, les achats en ligne, les réservations de toutes sortes, en bref dans les multiples et les plus diverses manifestions de l'usager sur la Toile. La trace numérique personnelles est un enregistrement de toutes les actions d'un individu sous forme de données informatisées, qui peut être consulté, trié, classé et diffusé. L'innovation réside dans sa banalisation qui, permet à un très grand nombre de gens de s'en servir, contrairement aux médias classiques, radios, télévisions, etc » ¹³. (Perriault, 2009, p 13)

Les traces numériques en tant que « codes numériques » ont comme « caractère commun la référence à un même individu » et ce de manière directe et indirecte. Jacques Perriault associe les traces numériques personnelles à la notion de « double numérique ». Selon lui, le double

¹³ Jacques Perriault, « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 13-20.

numérique serait caractérisé par « l'ensemble des données que les systèmes d'information recueillent stockent et traitent pour chaque individu, à partir de ses multiples actions via les ordinateurs et les réseaux de télécommunication » (Perriault, 2009, p 15). En effet, Les dispositifs qui produisent des traces sont plurielles et « disséminés » sur la Toile : adresse IP, paramètres d'identification, recherches documentaires sur les moteurs de recherche, géolocalisation, paiement en ligne, inscription sur des groupes... L'association de ces codes, de ces signes permettent d'établir des « graphes » de nos double numérique et de nous profiler.

De fait, « le double numérique se compose aujourd'hui d'une part, de données recueillis de façon induite à notre activité via nos utilisations de dispositifs numérisés sans que nous le souhaitions (GSM, carte navigo, etc.) et d'autre part, de données que nous produisons délibérément (achats en ligne, tchats, par exemple). » (Perriault, 2009, p 16)

Au-delà du fait, qu'Internet soit un outil de communication, celui-ci est aussi « un révélateur d'aspiration et de pratique sociétal » (Perriault, 2009, p 13). Cet aspect d'internet confère à nos traces numériques personnelles une véritable convoitise de celles-ci. En effet, les traces que nous créons et que nous laissons sur le net ont acquis au fil du temps une valeur marchande. Elles convoquent donc des stratégies d'exploitation les plus diverses à des fins diverses. Aujourd'hui, ses traces comme nous le révèle Jacques Perriault « ne sont plus effacées mais conservées le plus longtemps possible et traitées parce que convoitées par les firmes qui peuvent ainsi construire leur marketing vers des cibles qu'elles profilent avec précision. » (2009, p 15)

3) <u>De la trace numérique personnelle à la traçabilité : entre enjeux économique et sociopolitique.</u>

Les données personnelles sont étroitement liées à notre identité. Louise Merzeau apporte une précision en distinguant

« L'empreinte numérique, qui est automatiquement produite à l'occasion d'un calcul, d'un codage ou d'une connexion, le plus souvent sans que le sujet en soit conscient » de la trace qui « assigne une signature invisible à un comportement informationnel qui n'est pas toujours perçu comme tel ». (Merzeau, 2009, p 24)¹⁴

¹⁴ Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 21-29.

L'aspect « signature » de la trace lui donne un caractère personnel, propre à chaque individu. Selon elle, « c'est cette déliaison des traces qui permet d'en faire une exploitation administrative ou commerciale. Détachées de la personne qu'elles identifient, elles sont ouvertes à d'infinies « refabrications » en fonction des stratégies et des besoins. » (2009, p24) Cette plasticité des traces lui confère une exploitation inédite et une liberté de traitement. Elles sont réarticulées, exploitées, réagencées, indexées à des fins sociopolitiques et économique. Elles livrent des informations sur nos habitudes, nos pratiques, nos pensées, nos activités de quotidien, nos déplacements, nos achats... Ces données récupérées, collectées constituent des bases de données, des métadonnées. Celles-ci sont ensuite redécoupées, croisées, interprétées. Elles permettent aux firmes, aux Etats de se représenter le présent et d'anticiper l'avenir sans avoir à demander l'avis de qui que ce soit, elles le font à distance. Elles nous traquent. L'objectif est de cibler au plus juste les attentes des consommateurs, de proposer des publicités, des services sur mesure, personnalisés et créant ainsi de nouveaux besoins ce qui m'amène à penser ce processus comme une boucle qui se produit et s'autoreproduit. Il est question de « pister les singularités pour cibler toujours plus finement l'information » selon Louise Merzeau.

La traçabilité renvoie au concept de « redocumentarisation » des traces proposées par Jean-Michel Salaün. En effet, nos données personnelles sont indexées, marquées pour constituer des catalogues, des collections. Ces collections établies sont source d'enjeux pour les firmes. Olivier Eirtzscheild parle de « marchandisation et d'industrialisation de l'indexation ». En effet, chaque trace serait appréhendée en quelque comme un document. Celui-ci est enregistré, référencé, classé, utilisé, réutilisé, archivé, gardé en mémoire pour mieux servir par la suite. En effet, selon O. Eirtzscheild, « l'homme est devenu un document comme les autres ». En collectant nos données, ils récupèrent un peu de notre identité qu'ils associent à un document pour prédire nos comportements et comme le consigne Sophie Merzeau « heureusement, l'identité procède d'une construction dans le temps : on la reconstituer, mais pas entièrement l'anticiper » (Merzeau, 2009, p 27). Elle parle de « recyclage et d'enchevêtrement » des données puisque nos traces récupérées sont aussi réintroduites dans la sphère numérique « les empreintes des uns sont recyclées en trace des autres, sans que cela fonctionne comme emprunt ou citation », elle emploie le terme « d'expropriation identitaire ». Elle soulève le fait que « les données personnelles ne sont plus seulement l'envers invisible de notre présence numériques. Elles sont devenues l'espace où nous naviguons. » (Merzeau, 2009, p 28)

Dans ce contexte numérique, ces traces « *s'auto(re)produisent* » ce qui pose la question de la circulation et de la protection des données personnelles. Selon Michel Arnaud « la médiation en matière de protection des données personnelles est cruciale pour la rendre effective aussi bien que pour en contrôler l'accès. »¹⁵ (Arnaud, 2009, p 129) Pour mener à bien cette médiation, il faudrait faire intervenir « *un tiers de confiance* » pour garantir les intérêts de chacun et « mieux gérer l'intentionnalité des individus et des jeux d'interactions ».

Malgré des directives européennes, des préconisations de la CNIL, l'Etat et ses fins sécuritaires, les entreprises et leurs fins commerciales s'en affranchissent. En effet, le Web fournit un flux d'informations continue et comme le souligne Michel Arnaud « savoir gérer l'information sur l'information personnelle est enjeux de pouvoir pour les Etats comme les entreprises. » Cette volonté de traquer sans cesse nos données personnelles entretient d'une part la surveillance étatique sous la gouverne de la sécurité nationale et d'autre part, la surveillance commerciale pour continuer de générer du profit. Le Web 2.0 se fait l'écho « d'une économie de l'accès et de l'attention » comme le suggère Olivier Ertzscheild.

En ce qui concerne la protection des données, la littérature évoque le fait qu'il faudrait « dépoussièrer » la loi française concernant l'accès à nos données et redéfinir la notion même de données personnelles « séparer les données identitaires des traces laissées sur les réseaux sur les déplacements ». Il faudrait aussi renforcer le contrôle d'accès à nos données personnelles mais les enjeux économiques et sociopolitique sont tels qu'il ne faut pas attendre une législation pour reprendre le contrôle de son identité numérique. La protection des données convoque aussi la question du droit à l'oubli et « l'hypermnésie du web ».

Pour contrer le système, la littérature apporte des pistes en matière de stratégies et de tactiques pour reprendre le contrôle et la gestion de nos identité numériques personnelles et donc nos données personnelles.

4) <u>Stratégies, tactiques pour reprendre le contrôle et la gestion de son identité numérique.</u>
D'après Dominique Cardon, certains utilisateurs mettent en place des stratégies comme celle de l'anonymisation.

Pour créer de la distance entre leur personne réelle et leur identité numérique, et ce jusqu'à défaire toute référence à ce qu'ils sont et font dans la « vraie vie ».

C'est en renforçant les possibilités de jouer du masque et de l'exposition, et en donnant aux utilisateurs les outils d'un design plastique de leur visibilité que pourront

3

¹⁵ Michel Arnaud, « Authentification, identification et tiers de confiance », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 127-136.

être trouvées des solutions pour une meilleure régulation de la privacy sur les sites du Web 2.0. (Cardon, 2009, p 65)

Pour reprendre le contrôle, il faudrait « apprendre à jouer de la « polyphonie » du double numérique » comme le suggère Sophie Merzeau. Le concept de « pseudonymat » est aussi une piste. Ces stratégies à adopter pour reprendre la main sur la gestion de nos données personnelles sous-tendent l'idée qu'il faut former les jeunes utilisateurs.

III. Cadre pédagogique

Pour développer une culture numérique citoyenne et responsable chez les élèves, il me parait intéressant de convoquer les concepts de littératie numérique et de littératie médiatique. La littératie concerne les apprentissages de base, les fondamentaux pour leur permettre d'évoluer dans une société. Ces deux concepts sont liés, chacun apporte à l'autre, ils sont en quelque sorte complémentaire et l'un répondant à l'autre.

La littératie médiatique « vise principalement à enseigner aux jeunes à devenir des consommateurs de médias capables de jeter un regard critique sur le produit utilisé »¹⁶ tandis que la littératie numérique « vise surtout à outiller les jeunes pour qu'ils puissent participer aux médias numériques de manière avisée, sécuritaire et éthique ». (http://habilomedias.ca/) La littératie médiatique renvoie à plusieurs « concepts clés » pour appréhender les médias. Ils ont pour but de servir de « filtres » pour aiguiser et « jeter un regard critique » sur l'objet que sont les médias. Les sept concepts clés sont les suivants :

Les médias sont des constructions ; le public décode ou interprète le sens d'un message ; les médias répondent à des impératifs commerciaux, les médias ont des implications sociales et politiques ; chaque média possède une forme esthétique distincte. (http://habilomedias.ca/)

La littératie numérique développe des compétences transversales et des habiletés. Elle se base sur trois concepts : « utiliser, comprendre et créer ».

« Utiliser, fait référence aux connaissances techniques permettant d'utiliser aisément l'ordinateur ou l'internet. Ce sont les savoirs et savoir-faire essentiels. Comprendre, c'est acquérir un ensemble de compétences pour analyser, évaluer et utiliser à bon escient l'information disponible sur le web. Ces compétences participent au

3

http://habilomedias.ca/littératie-numérique-et-éducation-aux-médias/informations-générales/principes-fondamentaux-de-la-littératie-numérique-et-de-léducation-aux-médias/les-fondements-de-la-littératie-médiatique

développement de l'esprit critique. **Créer**, c'est savoir produire des contenus et communiquer efficacement en utilisant divers outils et médias numériques. » ¹⁷

Pour élaborer les deux séances, j'ai essayé de prendre en compte ces deux concepts, en les adaptant au contexte de l'école, de la classe et de mes élèves.

Avant de commencer à proprement parler les deux séances, je vais réaliser une évaluation diagnostique en reprenant le test proposé sur le site Internet sans crainte intitulé « Et toi sur Internet, tu en es où ? ». La salle informatique n'offrant que trois ordinateurs en état de fonctionnement, les élèves le feront en version papier. Ce test aborde différents sujets : la publication et le partage de photo d'un(e) ami(e) sur un blog, ou sur des réseaux sociaux, le droit à l'image, le respect de la vie privée ; le téléchargement de musique, le temps passé devant les écrans, la communication ou non de ses données personnelles pour des questionnaires à remplir en ligne, pour jouer à des jeux en ligne ; les bons réflexes à adopter face à des rencontres virtuelles ou des échanges...

1) Présentation et déroulé des deux séances

Pour la 1ère séance, j'ai choisi de proposer différentes vidéos aux élèves. Les élèves étant des adeptes des vidéos, je pense que ce média leur permettra de rentrer plus facilement dans les notions abordées. Avant chaque visionnage, je vais recueillir les représentations initiales des élèves. Les temps d'échange qui suivront, vont permettre de décrypter ces vidéos et de comprendre les enjeux, les attitudes à adopter. L'objectif est de les placer dans une posture réflexive et de les inciter à adopter une attitude critique et responsable. Chaque élève aura une feuille sur laquelle je les inviterai à noter les idées principales, les mots-clés. Le but est qu'au terme des séances, ils puissent utiliser leurs notes pour élaborer une campagne de sensibilisation sous la forme d'une affiche et à destination des élèves de l'école.

<u>Vidéo</u>: « <u>Do not Track</u> » - « <u>Routines matinales</u> » (7 minutes)

Dans un premier temps, je vais montrer aux élèves le premier épisode de la série documentaire participative « Do Not Track » intitulé « Routines matinales » pour permettre aux élèves de prendre conscience que nos données personnelles, nos traces numériques personnelles sont traquées, indexées, utilisées. Cette exploitation génère des milliards. Cet épisode permet de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qu'une trace numérique ? et comment sont-elles exploitées, par qui et pourquoi ? Il soulève le fait que si des sites sont

¹⁷ http://eduscol.education.fr/primabord/qu-est-ce-que-la-litteratie-numerique?

gratuits c'est parce que nos connexions, nos traces leur sont utiles pour cibler les publicités à venir, pour nous suggérer l'achat de produit. Cet épisode aborde aussi la question de l'identité. En effet, nos traces numériques personnelles et notre identité numérique sont étroitement liées.

Dans un deuxième temps, je montrerai trois vidéos issues d'Internet sans crainte. Celle-ci aborde différents thèmes à travers deux personnages : Vinz et Lou. Ces vidéos sont proche de l'environnement et des situations que les élèves peuvent rencontrer.

<u>Vidéo</u>: « Remplir ou ne pas remplir un formulaire » (2 minutes)

Alors que Vinz est train de faire une recherche sur internet, un encart publicitaire apparait. Celui-ci lui propose de gagner une trottinette. Pour pouvoir la gagner, il faut remplir un questionnaire et donc livrer des données personnelles. Vinz reçoit tout sauf la fameuse trottinette. Celui-ci a oublié de décocher la case « utilisation des données personnelles ».

La vidéo aborde plusieurs thèmes : les pratiques commerciales et les offres publicitaires et la protection et l'exploitation des données personnelles. Le décryptage de cette vidéo se fera collectivement.

L'objectif est que les élèves prennent conscience qu'ils doivent faire preuve de discernement lorsqu'ils sont amenés à remplir des documents sur Internet, qu'ils ont des droits en matière de protection de leurs données personnelles, ils est donc nécessaire de se protéger et qu'ils doivent se questionner lorsqu'une publicité propose de gagner des objets car rien n'est gratuit (la gratuité en échange des données).

Vidéo: « Pseudo OO7 » (2 minutes)

Vinz décide de faire une blague à ses amis. Il envoie un mail en signant « le maire de Poiloville » et disant qu'ils ont gagné un voyage au pays de Poilonours. Mais le site est informé qu'une personne envoie des mails en utilisant l'identité du maire de Poilville, il s'agit de Vinz. Le site informe la police, les enfants « fans » du site finissent par être au courant que Vinz a voulu se jouer d'eux.

« Pseudo 007 » va permettre d'évoquer plusieurs thèmes : l'identité numérique, les traces et la traçabilité, l'usurpation d'identité.

L'objectif est que les élèves comprennent que même derrière un pseudonyme ont peutêtre identifié, qu'il est important de gérer son identité numérique, et les règles en matière de droit et du respect d'autrui s'appliquent sur Internet et ailleurs.

<u>Vidéo</u>: « <u>Internet</u>, <u>quelle mémoire! » (2 minutes)</u>

Vinz veut participer à un club de lecture. Pour se faire, il doit s'inscrire en ligne et remplir un formulaire sur lequel il doit joindre une photo. Pour paraître plus crédible, celui-ci choisit une photo sur laquelle il est bien coiffé. Mais quand les personnes reçoivent sa demande d'adhésion celle-ci tape le nom de Vinz sur un moteur de recherche. Des photos de Vinz mal coiffé, ou faisant des grimaces s'affiche sur l'écran. Vinz le voit et en rentrant chez lui, il essaye de gommer l'écran pour les effacer.

Cette vidéo traite de plusieurs thèmes que sont les traces laissées sur Internet, la sphère privée versus la sphère publique et l'e-réputation.

L'objectif est que les élèves prennent conscience qu'Internet a une très bonne mémoire et que leur image, leur identité numérique est mise en jeu lorsqu'il publie sur le Web.

Pour la 2^{ème} **séance**, j'ai choisi de proposer différents supports aux élèves pour les amener à travailler en groupe sur les thèmes abordés lors de la 1^{ère} séance.

Supports:

- Bande dessinée « Branchée et futés. Internet et vie privée » émanant du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.
- Fiche intitulée « Données personnelles/ Vie privée. Je garde ma vie privée. » ; « Une journée de traces numériques dans la vie d'un citoyen ordinaire » et les « 10 conseils de la Cnil pour rester Net sur le Web ».

Pour cette séance, la classe étant organisée en îlots (4), deux groupes vont travailler sur la bande dessinée et deux autres sur les différents documents proposés.

La bande dessinée raconte comment deux jeunes (frère et sœur) prennent conscience qu'en arrivant dans leur nouvelle école, tout le monde est déjà au courant de qui ils sont, ce qu'ils font. Ces deux jeunes très actifs sur les réseaux sociaux et sur des jeux en ligne. Ils livrent beaucoup d'informations. Aussi, la BD évoque le fait qu'une photo publiée peut être détournée et diffusée plus largement, qu'il faut protéger son téléphone par un mot de passe...

Les différents supports vont permettre de synthétiser les différentes notions abordées. Le but est que les élèves face ressortir les attitudes et comportements qu'ils doivent adopter lorsqu'ils surfent sur le Web 2.0

L'objectif est que les élèves exploitent ces documents, tout en échangeant leurs interprétations. Ils seront amenés à argumenter et à justifier leur propos auprès du groupe.

Enfin, une séance supplémentaire me parait nécessaire pour que les élèves puissent réaliser une affiche de sensibilisation sur les attitudes responsable et citoyenne qu'il faut adopter. Celle-ci sera à destination des élèves de l'école.

2) Protocole méthodologique d'expérimentation et d'analyse comparative des deux séances.

Pour pouvoir comparer ces deux séances, je vais noter les remarques des élèves, leurs attitudes et leurs questionnements. Je pense enregistrer les séances soit à l'aide de mon ordinateur soit à l'aide d'un dictaphone. Je vais observer aussi les temps de travail en groupe. Aussi les temps d'échange et la réalisation de bilan de savoir sont des outils qui devrait me permettre de constater ce que les élèves ont appris durant les séances.

Présentation et analyse des résultats.

I. Déroulés des séances

Le projet pédagogique en éducation critique aux médias mené au sein de ma classe sur le thème des données personnelles et de l'identité numérique s'est déroulé sur plusieurs séances. Dans un premier temps, afin d'évaluer le niveau des pratiques numériques des élèves, j'ai effectué une évaluation diagnostique sous la forme d'un quizz. Ensuite, j'ai proposé la 1^{ère} séance avec pour support plusieurs vidéos où des temps d'échange prévus à l'issue de chaque visionnage. Puis, la 2^{ème} séance, quant à elle, est basée sur des supports écrits : bande dessinée, affiche identité numérique, affiche les journées/traces, les 10 conseils de la CNIL pour rester net sur le web. Enfin, pour clore en partie cette séquence, j'ai demandé aux élèves d'écrire sur une feuille ce qu'ils avaient appris durant cette séance, s'il avait apprécié les séances... Au regard de leur retour sur les séances, il me parait nécessaire de continuer d'exploiter ce thème et ce qu'ils ont appris, produit pour élaborer collectivement une affiche, une charte, une planche de BD, des slogans à destination des élèves de l'école.

Pour évoquer le déroulement réel des différentes séances, je vais commencer par présenter la séance « évaluation diagnostique ».

Avant de faire réaliser le quizz, j'ai commencé par expliquer aux élèves que nous allions débuter une séquence en éducation aux médias numériques. En effet, il m'a paru important de contextualiser les séances à venir. Ce temps permet de recueillir les représentations des élèves sur le domaine. L'annonce de celui-ci a attiré leur attention et les mains ont commencé à se lever: Lisa dit « c'est apprendre sur les médias »; Jules « médias ça me fait penser aux écrans »; Pablo « moi à Internet »; Aurel « la télévision aussi maitresse » ... Une fois les propositions des élèves notées au tableau, nous avons conclus collectivement que plusieurs médias (télévision, internet, radio, réseaux sociaux) cohabitent dans notre société. Nous les utilisons régulièrement pour chercher des informations, pour communiquer, pour regarder des vidéos à l'aide de différents supports : télévision, ordinateur, tablette numérique, téléphone portable. Surfant sur leur entrain, je leur ai demandé ce que signifie pour eux « l'esprit critique »: Noam « c'est critiquer »; l'enseignant « oui alors dis-moi ce que veut dire critiquer? »; Noam « c'est dire si c'est bien ou pas » l'enseignant aux autres élèves « est-ce que c'est seulement critiquer » et surtout est-ce que c'est ça l'esprit critique ? dans esprit critique il y a deux mots, ils sont liés ». J'ai donc demandé aux élèves où pouvaient-ils chercher la définition des mots : réponses collectives dans le dictionnaire et sur internet. Ilsont donc cherché la définition de critiquer (le verbe) puis critique (adjectif) et critique (nom) et enfin esprit. Une fois les définitions lues, mise en lien avec le sujet, j'ai aussi cherché sur internet ces définitions plusieurs sites sont proposés par le moteur de recherche. J'explique aux élèves que je choisis de consulter le site Larousse car il existe une version papier de ce dictionnaire. De ces échanges étayés par l'enseignant, il en ressort que l'esprit critique est une attitude, un « état d'esprit » qui évolue au gré des pratiques, des situations rencontrées nous invitant à réfléchir sur nos pratiques, à acquérir des questionnements, des aptitudes pour interroger et discuter des informations, des sources par exemple et à adopter des réflexes, des compétences et ainsi développer son esprit critique. La phase de lancement d'activité faite, j'ai expliqué aux élèves que cette séance était en lien avec le questionnaire auquel ils avaient répondu il y a plusieurs mois. Je leur ai dit qu'aujourd'hui il s'agissait plus d'un test, d'un quizz sur le thème d'internet pour voir leurs attitudes/réactions face aux situations proposées dans le quizz qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur internet.

Afin d'avoir une vue d'ensemble des attitudes, des savoirs et savoir-faire des élèves concernant internet, j'ai choisi de reprendre le « Quiz » proposé par le site « Internet sans crainte - Donnons aux jeunes la maitrise de leur vie numérique ». Celui-ci est à destination

d'enfants âgés de 7 à 12 ans. Ce quiz propose quinze situations abordant les thématiques suivantes : le droit à l'image (publication et partage de photos, de vidéos) ; le respect de la vie privée (données personnelles...), le respect de soi et des autres sur le web, les risques... Ces situations invitent les élèves à réfléchir sur leur pratique, ou sur ce qu'ils feraient s'ils étaient confrontés à telle ou telle situation : peut-on tout dire sur son blog, sur les réseaux sociaux ? et Derrière un pseudo, peut-on tout dire? et peut-on nous identifier? Peut-on tout publier, partager, télécharger librement ? Si oui, pourquoi et si non, pourquoi ? Quelle attitude avoir face à un message me disant que j'ai gagné un ordinateur? ou quand je ne connais pas l'expéditeur du message ? et quand je sympathise avec quelqu'un sur internet, on se rencontre où ? Et si on me demande de communiquer mon numéro de téléphone pour continuer un jeu, je me dis que c'est normal ? et quand je tombe sur un site qui n'est pas adapté à mon âge quel réflexe avoir ? et pourquoi ? et quand je fais des recherches pour l'école ou pour ma culture personnelle, je sélectionne le premier site proposé par le moteur de recherche sans regarder la pertinence du site? Ce questionnement est en quelque sorte implicitement suggérer aux enfants. N'ayant pas la possibilité de faire remplir ce quiz en ligne, j'ai donc réalisé une version « tapuscrit » de celui-ci. Une fois le quiz distribué à l'ensemble des élèves, je leur ai précisé que ce quiz venait du site Internet sans crainte à destination d'enfants de leur âge. L'objectif de ce quiz est de réfléchir sur son usage d'Internet à travers différentes situations. J'ai rassuré et dit que même les enfants qui n'avaient pas internet à la maison pouvaient répondre puisque les situations proposées seront expliquées et qu'elles appelaient aussi au bon sens, aux attitudes que l'on a dans la vie de tous les jours hors du web. Pour faciliter la compréhension de tous, j'ai lu à haute voix les situations ainsi que les réponses associées à celles-ci. Les élèves ont eu la possibilité de cocher plusieurs réponses. Lors de la lecture des situations, les mots suivants : « blog, piratage, chatter, webcam, forum, moteur de recherche, pseudo, pièce jointe » ont interpellé plusieurs élèves. Dans un premier temps, j'ai laissé les élèves donner leur définition et ensuite je donnais une définition officielle. Certains élèves, par analogie avec des situations rencontrées ont communiqué au reste du groupe leur vécu. Concernant la musique par exemple, Emilien (l'élève qui a créé sa chaine YouTube) a expliqué qu'il avait reçu un courrier lui indiquant que les extraits musicaux dépassaient les 30s et que donc il allait devoir payé des droits pour utiliser ses musiques ; Jules comme Lisa ont évoqué le fait que sur Instagram ont leur proposé de gagner des IPhone, Émiline raconte qu'elle a déjà ouvert un mail contenant un virus ...

À travers ce quiz, les élèves ont pu s'exprimer sur des expériences vécues ainsi que sur des situations qu'ils n'ont pas vécues. Pour clore la séance, j'ai donc demandé aux élèves

responsables de ramasser les quiz et je leur ai indiqué que nous continuerons de réfléchir sur nos usages d'Internet la séance prochaine. La version papier du quiz offre un avantage qui est de recueillir des données. Afin de les exploiter, j'ai choisi de présenter les résultats de la façon suivante : pour l'ensemble des élèves, ainsi que pour l'ensemble des filles et l'ensemble des garçons. Pour chaque situation proposée aux élèves, j'ai associé l'ensemble des réponses sous la forme de tableaux. 24 élèves ont répondu au quiz soit douze filles et douze garçons (stricte parité). En plus des situations proposées par le quiz, j'ai ajouté deux questions : As-tu accès à Internet à la maison ? (Oui/Non). Si oui, quel(s) support(s) utilises-tu pour surfer sur internet ? (Plusieurs propositions : tablette, ordinateur, téléphone portable). Sur l'ensemble du groupe classe, 22 élèves ont accès à internet à la maison et 2 garçons n'ont pas Internet à la maison. Pour surfer sur Internet, 18 élèves utilisent une tablette, 14 élèves un ordinateur, et 16 élèves avec un téléphone portable. 12 élèves utilisent les 3 (tablette, ordinateur, téléphone portable). Je vais donc exposer les résultats concernant cette évaluation diagnostique. L'intégralité des résultats se trouve en annexe.

Résultats du quiz

- Concernant la publication de photo sur son blog ou sur les réseaux sociaux : 22 élèves sur 24 (11 filles et 11 garçons) ont répondu : « Sur internet comme ailleurs, je demande avant de publier une photo. ». Seuls, 2 élèves ont répondu « Mon blog m'appartient. Je peux y publier ce que je veux. »
- Concernant la publication d'évènements partagés par un groupe sur un blog : 23 élèves sur 24 (12 filles et 11 garçons) ont répondu : « Je demande leur autorisation aux membres de la troupe avant de publier des photos d'eux. ». 7 élèves (6 garçons contre 1 fille) ont répondu « Tous les commentaires sont acceptés, même les plus méchants. Les gens sont libres de s'exprimer. »
- Concernant le téléchargement de musique et le piratage : 20 élèves sur 24 (8 filles et 12 garçons) ont répondu : « Oui et d'ailleurs, c'est interdit par la loi. » ; Seuls, 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « Ce n'est pas du piratage si ça reste chez moi. »
- Concernant le temps passé devant les écrans: 19 élèves sur 24 (11 filles et 8 garçons) ont répondu: « Trop c'est trop. Il faut aussi parfois se déconnecter. »; 13 élèves (6 filles et 7 garçons) ont répondu « Tant qu'on ne fait pas que jouer aux jeux vidéo, ça va. » 2 élèves (garçons) ont répondu « Normal! Tous les jeunes de mon âge font ça. ».

- Concernant les informations personnelles à fournir dans le cadre d'un jeu en ligne : 24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « Je vérifie d'abord si c'est un site de confiance avant de divulguer mes informations personnelles. » ; 2 élèves (garçons) ont répondu « Tous mes amis se sont déjà inscrits : je remplis toutes les cases sans me poser de questions. »
- Concernant le partage de vidéo appartenant à d'autres personnes : 21 élèves sur 24 (10 filles et 11 garçons) ont répondu : « Je vérifie d'abord si j'ai le droit ou pas. »
- Concernant la réalisation de vidéos avec des personnes qu'on connaît pas vraiment: 22 élèves sur 24 (11 filles et 11 garçons) ont répondu: « Ce n'est peut-être pas une bonne idée, je n'ai pas envie que les vidéos de nos âneries circulent sur Internet. »; 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « C'est pas grave vu qu'on ne les rencontrera jamais en vrai. »; « Pas de souci, ça reste entre nous: à part les participants, personne ne verra jamais nos bêtises! »
- Concernant les moqueries sur Internet : 24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « J'évite. Je n'aimerais pas qu'on me le fasse à moi. » ; 3 élèves (deux garçons et une fille) ont répondu « Je ne le fais qu'avec des contacts de gens que je connais. »
- Concernant le fait de rencontrer réellement des personnes dont on fait la connaissance sur Internet: 19 élèves sur 24 (9 filles et 10 garçons) ont répondu : « Je choisis un lieu public et je me fais accompagner par un adulte. » ; 8 élèves (trois garçons et cinq filles) ont répondu « J'invite la personne chez moi, c'est plus sûr. » ; 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « J'y vais, je ne risque rien : elle est trop gentille! »
- Concernant les sites inadaptés aux enfants: 16 élèves sur 24 (12 filles et 4 garçons) ont répondu: « Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte. » Concernant ces réponses, l'ensemble des filles (12) a répondu « Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte. » contre 4 garçons; 14 élèves sur 24 (7 filles et 7 garçons) ont répondu: « Je ferme le site et je continue ma navigation comme si de rien n'était. » ; 2 élèves (deux garçons) ont répondu « Chouette! Je reste sur le site et je vais voir les autres pages par curiosité. »
- Concernant les recherches d'information sur le web: 19 élèves sur 24 (11 filles et 8 garçons) ont répondu: « Je demande l'avis de mes parents si je trouve une information bizarre. »; 17 élèves sur 24 (9 filles et 8 garçons) ont répondu « Je vérifie que les sites sont sérieux et je ne copie que les informations qui m'intéressent. »
- Concernant l'utilisation d'un pseudonyme : 17 élèves sur 24 (8 filles et 9 garçons) ont répondu : « Pas du tout ! Même caché derrière un pseudo, on peut toujours me

- retrouver. » ; 10 élèves (7 filles et 3 garçons) ont répondu « Oui, si je ne révèle pas d'informations personnelles. »
- Concernant les messages publicitaires : 24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « Si je n'ai même pas joué, comment pourrais-je gagner ? Je me méfie. » ; 5 élèves (deux garçons et trois filles) ont répondu « Pas de jaloux, je passe aux copains. À eux de voir si c'est sérieux. » 3 élèves (un garçon et deux filles) ont répondu « C'est une super nouvelle, je réponds vite pour savoir comment récupérer mon cadeau. »
- Concernant des mails d'un expéditeur inconnu: 19 élèves sur 24 (12 filles et 7 garçons) ont répondu: « Je le montre à mes parents pour qu'ils me donnent leur avis. »; 6 élèves (autant de fille que de garçon) ont répondu « Je lui réponds pour lui demander si on se connait. » 4 élèves (garçons) ont répondu « Je l'ouvre et je clique sur les liens du message pour comprendre de quoi il s'agit. »
- Concernant le fait de donner des informations pour pouvoir poursuivre son jeu en ligne: 22 élèves sur 24 (12 filles et 10 garçons) ont répondu: « Je demande à mes parents ce qu'ils en pensent. »; 5 élèves (trois garçons et deux filles) ont répondu « C'est le fonctionnement normal de tous les jeux en ligne; tout ne peut pas être gratuit! ».

Synthèse des résultats Quiz

Au regard de leurs réponses, les élèves semblent avoir des connaissances concernant les attitudes et comportements à avoir lorsqu'ils utilisent et surfent sur Internet, ou lorsqu'ils le feront.

- La plupart d'entre eux (c'est-à-dire plus des ¾ des élèves) aurait le réflexe de : demander l'autorisation avant de publier une photo ; vérifier que le partage des vidéos est autorisé, que le site est de confiance (c'est-à-dire connu) lorsqu'ils doivent fournir des informations personnelles ; que le site est sérieux et qu'ils ne copieraient que les informations dont ils ont besoin lors de recherches ; et demander l'avis de leur parent s'il trouve une information bizarre, de leur montrer un mail d'un expéditeur inconnu, de les consulter lorsqu'un site leur demande des informations personnelles et de payer pour progresser dans un jeu.
- La quasi-totalité des élèves serait au fait que : la loi interdit le piratage, le téléchargement sur des plateformes illégales et que même derrière un pseudonyme, il est possible d'être identifié.
- Plus des ¾ des élèves sont conscients qu'il est important pour eux de se déconnecter des écrans. En revanche, plus de la moitié des élèves pensent qu'ils peuvent passer tout leur temps libre devant des écrans tant qu'ils ne font pas que jouer aux jeux vidéo.

- La plupart des élèves paraissent méfiants quant à la réalisation de vidéo via des webcams avec des personnes rencontrées sur Internet. Ils privilégieraient un lieu public et s'accompagneraient d'un adulte pour rencontrer une personne avec laquelle ils auraient sympathisé sur Internet.
- L'ensemble des élèves prétend qu'ils ne succomberaient pas à la tentation de se moquer de quelqu'un sur un réseau social, car ils n'aimeraient pas qu'on leur fasse. Trois élèves semblent un peu plus réalistes en limitant ces moqueries à un cercle restreint.
- La totalité des élèves remettraient en question le fait d'avoir gagné un objet alors qu'ils n'ont joué à aucun jeu ou concours. Seuls trois élèves se laisseraient tenter.

Concernant les résultats que je viens de présenter, aucune différence significative n'apparait entre les réponses des filles et celles des garçons. En revanche, pour les réactions des élèves face à des sites inadaptés aux enfants, les filles se démarquent nettement des garçons. En effet, l'ensemble des filles fermeraient tout de suite la page et préviendraient un adulte contre 4 garçons. L'analyse des réponses des élèves m'a amené à faire un retour sur plusieurs d'entre elles lors de la première séance.

Pour la première séance, j'ai choisi de commencer par faire un retour sur le quiz et plus particulièrement sur les réponses de certains élèves.

En effet, j'ai voulu revenir sur le fait :

- que même si les élèves sont les « propriétaires » du blog, ils ne peuvent pas publier ce qu'ils veulent. Il y a des règles, des lois à respecter.
- qu'en créant un blog et en acceptant tous les commentaires même les plus méchants ils s'engagent personnellement puisque le blog leur appartient.
- que ce n'est pas parce qu'on ne rencontrera à priori jamais la personne qu'on peut se permettre de nuire à son image sur des réseaux partagés.
- que le risque zéro existe nulle part donc cela s'applique aussi à Internet
- que certains sites ne sont pas adaptés à leur âge et ce pour plusieurs : le contenu n'est pas adapté, les images, les propos ont été jugé inadaptés pour leur âge, d'où la signalétique : images violentes, pornographiques...

Le retour sur le quiz fait, j'ai donc présenté la suite de la séance aux élèves à savoir visionner plusieurs vidéos et échanger collectivement sur celles-ci. Chaque vidéo aborde un élément qui peut être rattacher à notre identité numérique.

Pour commencer, la vidéo « Do not Track – Routines matinales », le 1^{er} épisode d'une série web documentaire. Les élèves ont regardé cette vidéo une première fois. Nous avons échangé sur les informations qu'ils avaient retenues, les éléments qui avaient attiré leur attention, ce

qu'ils n'ont pas compris. En effet, la vidéo n'est pas à priori à un public de leur âge. Mon rôle a été d'étayer lors des phases dialoguées, d'être un médiateur afin de les aider à décoder les informations livrées par cette vidéo. Pour beaucoup d'élèves, celle-ci leur a paru abstraite. Les données chiffrées ont retenu leur attention (milliards), les sites utilisés comme Google, Amazon, Facebook ou autres ont été identifié comme proche de l'environnement. Après ce temps d'échange, les élèves ont regardé une nouvelle fois la vidéo et j'ai donné les grandes lignes des sous-titres. L'objectif de cette deuxième lecture était de permettre aux élèves de comprendre qu'à chacune de nos connexions, nous laissons des traces volontairement ou involontairement. Celles-ci sont récupérés par de grandes entreprises qu'elles exploitent afin de cibler les publicités entre autres. Ces traces génèrent un marché très lucratif. Pour que les élèves comprennent cet aspect, j'ai représenté au tableau une des images de la vidéo c'est-àdire le lien entre chaque connexion. J'ai aussi évoqué le fait que ces données récupérées constituées en partie notre identité numérique puisqu'elles reflètent notre usage d'internet (nos recherches, nos achats, les vidéos visionnées, les choses publiées...). Le bilan de cette vidéo a été que nous laissons des traces et qu'elles sont exploitées afin d'anticiper et créer de nouveaux besoins, mais aussi pour surveiller à des fins commerciales.

Ensuite, j'ai choisi de montrer plusieurs vidéos proposées sur le site Internet sans crainte. Ces trois vidéos sont plus accessibles par les élèves que la première. En effet, les personnages font penser à des personnages de dessins animés, les vidéos sont courtes et elles relatent des situations vécues par un jeune plus ou moins de leur âge.

La deuxième vidéo « Remplir ou ne pas remplir un formulaire » a été visionnée une première fois. Les élèves ont compris que Vinz avait oublié de décocher la case « j'autorise la diffusion de mes données personnelles ». J'ai donc procédé à un deuxième visionnage. Celui-ci a permis aux élèves de comprendre comment Vinz s'est retrouvé dans cette situation. Cette réflexion collective a permis d'aboutir au déroulement suivant : Pendant que Vinz réalisait une recherche via un moteur de recherche, un bandeau publicitaire est apparu. Attiré par la trottinette à vapeur, Vinz a cliqué sur le lien. Pour recevoir l'objet, il est invité à répondre à un questionnaire avec des demandes un peu « bizarres » : « le plat préféré de la grand-mère » comme l'a souligné Sirine. Animer par l'envie d'obtenir l'objet, Vinz remplit tous les champs et oublie de décocher la fameuse case concernant la transmission des données. Les livraisons les plus diverses se succèdent, celles-ci sont plus ou moins liés aux renseignements fournis par Vinz. Tout sauf la trottinette se présentant devant sa porte, Vinz finit par se demander ce qu'il pouvait bien se passer. Il a regardé le formulaire qu'il avait rempli et ce muni d'une loupe, il s'est aperçu qu'il n'avait pas décocher la case concernant la transmission de ces

données à des partenaires. Les temps d'échange ont conclu qu'il fallait lire n'importe quel formulaire jusqu'au bout, que les données personnelles pouvaient être transmises à d'autres entreprises, que les bandeaux publicitaires étaient attirants et qu'en succombant à la tentation de cliquer sur le lien, on a de grandes chances d'être incité à donner des données personnelles sans garantie d'obtenir l'objet, de plus rien n'est gratuit. Nos données représentent du profil pour ces entreprises ce qui rend possible l'accès à des moteurs de recherche, des sites gratuitement, c'est grâce à la publicité que ces entreprises s'enrichissent.

La troisième vidéo « Pseudo 007 » a comme les autres était visionnée une première fois, suivi d'un échange collectif. Lors de cette première lecture, les élèves ont compris que Vinz voulait faire une blague mais que celle-ci n'avait rire que lui. La deuxième lecture a permis d'amener le fait que Vinz utilise pour faire sa blague un pseudonyme et qu'il signe le mail contenant la blague « le maire de Poilonours ». En effet, il fait part à plusieurs enfants dont sa sœur qu'ils ont gagné un voyage au pays des « poilonours ». Les enfants répondent positivement à ce mail. Face à l'afflux des mails concernant ce fameux voyage gagné, la responsable contacte la police pour informer qu'un individu se fait passer pour le maire de poilonours et fait croire à des enfants qu'ils ont gagné un voyage. Vinz finit par être démasqué, les enfants se vengent et lui en tire un apprentissage. En effet, les discussions ont abouti au fait, qu'on ne peut pas se faire passer pour quelqu'un d'autre, et que même derrière un pseudonyme on peut être identifié via notre adresse IP.

La quatrième vidéo « Internet, quelle mémoire! » a été visionnée de la même façon. Les temps d'échange ont abouti au fait que les images, photos, vidéos publiées sur la toile ne pouvaient être effacées et ce même après des années et comme l'ont dit les élèves « alors il faut réfléchir à deux fois avant de cliquer sur le bouton publier! ». Ces images nous représentent, il est donc important d'en garder le contrôle. J'ai aussi évoqué le fait, que de nos jours, des employeurs entrent sur le moteur de recherche le plus connu Google ou sur les réseaux sociaux le prénom et le nom d'un candidat pour voir ce que la toile livre comme informations sur lui. Cette vidéo a permis d'aborder le fait qu'il est nécessaire de paramétrer ses comptes en limitant sa visibilité aux personnes que l'on connait et en livrant le minimum d'informations. En effet, si ces sites sont gratuits c'est bien qu'ils utilisent nos données, nos traces.

Durant cette séance, certains élèves ont fait allusion au quiz par rapport à certaine situation. Pour permettre aux élèves de réfléchir sur les enchainements des faits, j'ai noté au fur et à mesure les informations qu'ils ont proposées. Pendant les échanges, il m'est arrivé de dire aux élèves qu'il s'était passé quelque chose avant pour qu'il en arrive à cette situation et donc

quelles ont été les conséquences pour lui comme pour les autres. Au terme de la séance, plusieurs élèves ont repris les informations écrites au tableau pour faire la synthèse des apports des vidéos concernant les attitudes à avoir lorsqu'ils surfent sur Internet.

Entre les deux séances, plusieurs élèves m'ont confié qu'ils en avaient parlé à leur parents (Emiline : « j'ai raconté à mes parents ce qu'on avait fait maitresse »), ou encore qu'ils avaient regardé d'autres vidéos (Téné m'a dit « maitresse, j'ai regardé d'autres vidéos sur le site Internet sans crainte).

Quelques jours plus tard, j'ai réalisé la deuxième séance de projet. Concernant les supports, ceux de cette séance sont écrits contrairement à la première séance, en revanche le fond est le même. Pour débuter cette séance, j'ai demandé aux élèves de rappeler ce que nous avions fait lors de la dernière séance. Cette phase de rappel permet aux élèves d'expliquer ce qu'ils ont retenu, d'évoquer ce qui a marqué leur attention, ce qui leur a plu. Elle a pour but aussi de faire du lien entre les séances et d'engager l'ensemble du groupe classe dans l'activité. Une dizaine de mains s'est levée, ces élèves se sont donc exprimés : Marvin « on a regardé des vidéos » l'enseignant : « Oui Marvin, et tu as retenu des informations ? des attitudes à avoir lorsque tu es sur Internet ? » Marvin « oui, il ne faut pas donner ses données personnelles parce que sinon on peut nous cambrioler » l'enseignant : « d'accord, il est vrai qu'il est préférable de communiquer le moins d'information personnelle possible » et les autres Ismaël: « même derrière un pseudo, on peut nous retrouver », « Aurel: internet a une très bonne mémoire », « Téné : lire les contrats jusqu'au bout »... Ce temps d'échange collectif montre que chaque élève a retenu selon l'intérêt portée à l'information des notions à prendre en compte lorsqu'ils surfent sur le web. D'autres ont plus de mal se représenter le fait que nos données sont récupérées par des « grosses machines » pour pouvoir « prédire » l'avenir concernant nos besoins. Un élève pense qu'il s'agit d'humain et c'est pour cela qu'il parle de cambriolage.

Ensuite, j'ai présenté les supports de la séance du jour. J'ai commencé par la bande dessinée « Branchés et futés Internet et vie privée » en précisant que je l'avais trouvé sur un site canadien et plus particulièrement le « Commissariat à la protection de la vie privée du Canada ». Je leur ai dit que certaines tournures de phrases ou des expressions pouvaient les surprendre comme le « chandaille », « en planche à neige » ... La bande dessinée est composée de 14 pages dont 12 pages soit 12 planches. Ne pouvant logistiquement parlant faire environ 300 photocopies j'ai opté pour l'agrandissement de chaque planche au format A3. L'intégralité de la bande dessinée au format A3 a été affichée au tableau. Dans un premier, j'ai réalisé la première lecture pour que l'ensemble du groupe soit attentif et écoute.

Ensuite, j'ai demandé à plusieurs élèves de finir lire la bande dessinée. En effet, en littérature nous étudions une pièce de théâtre alors j'ai souhaité réinvestir le travail sur la voix, le fait d'incarner un personnage... Cette lecture entre pairs leur a plu. Certains élèves ont fait le lien avec des points abordés dans les vidéos visionnées lors de la première séance. Cette mise en scène de la BD a permis de faire ressortir les points suivants : pour préserver ses informations personnelles, veiller à communiquer un minimum d'information sur ce que nous faisons au quotidien, ce que nous pensons, ce que nous vivons sur les réseaux sociaux ; pour protéger ses données utiliser un mot de passe autre que 1234, se créer un pseudonyme, et que lorsque l'on joue en ligne, il faut couper le micro quand on parle de choses personnelles.

J'ai choisi de leur présenter trois autres documents : « Une journée de traces numériques dans la vie d'un citoyen ordinaire », « identité numérique et les éléments que la compose », et « 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web » pour conclure la séance. En effet, le document sur les traces numériques avait pour objectif de montrer aux élèves et donc faire du lien avec la vidéo « Do not track » que nous laissons des traces avec nos téléphones, nos cartes de transport, dans les entreprises, au supermarché... Concernant l'infographie représentant l'identité numérique, celle-ci avait pour objectif de revenir sur la notion. Il a fallu aborder l'identité réelle (c'est-à-dire qui nous sommes notre âge, notre sexe, notre prénom, notre personnalité...) par rapport à l'identité numérique. Cette illustration permet de visualiser les différents éléments qui constitue notre identité numérique c'est-à-dire l'ensemble de nos connexions, de nos contributions et de nos traces que nous laissons volontaire et involontairement sur le web. Enfin, pour montrer aux élèves qu'il est important de se former pour avoir une attitude responsable sur Internet aujourd'hui et demain, j'ai terminé cette séance par les « 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web ». Ces conseils reprennent l'ensemble des points abordés durant les séances faisant ainsi la synthèse. Chaque présentation des documents a fait l'objet d'un temps d'échange. Le temps passant toujours plus vite qu'on ne le souhaiterai, je n'ai pas pu faire réaliser le bilan de savoir des élèves. J'ai donc précisé aux élèves que j'allais leur laisser du temps le lendemain pour qu'ils écrivent, dessinent, racontent ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont apprécié ou pas durant ces séances pour garder une trace de celles-ci. Un élève m'a demandé « Maitresse on aura un cahier d'Education aux médias numériques », je lui ai répondu que ce qui sera réalisé en EMI aura toute sa place dans le cahier d'EMC (domaine enseigné par ma binôme).

Le lendemain, une fois rentré en classe, kelly est venue m'apporter une feuille sur laquelle, elle avait écrit des phrases résumant les points retenus. En présentant le programme de la matinée, j'ai fait remarquer aux élèves qu'après la récréation, ils auront un temps pour

écrire, dessiner, raconter, ce qu'ils ont appris durant les séances d'EMI et ce qu'ils ont apprécié. N'étant pas de service, j'ai affiché les supports écrits au tableau pendant la récréation pour aider certains élèves, nourrir l'inspiration, faire en sorte que tout le monde soit en mesure de produire quelque chose. J'ai donc distribué une feuille blanche aux élèves. Ils avaient la possibilité de se déplacer. Je me suis installée plus ou moins au centre de la classe en tant que médiateur. Au fur et à mesure que les élèves finissaient, nous avons regardé en tapant sur Google leur prénom et leur nom si des photos ou autres éléments apparaissaient sur eux. Nous avons aussi regardé le profil d'un papa d'un élève qui est artiste et qui lui a besoin de cette visibilité pour montrer ses œuvres... Aucune photo ni même information ne sont ressorties sur les élèves. Au bout de 40 min, j'ai donc clos la séance. Les élèves ramasseurs se sont chargés de réunir l'ensemble des productions des élèves. J'ai précisé aux élèves que j'allais lire leur production et les compiler c'est-à-dire les rassembler et qu'ensuite ils réaliseront une affiche à destination d'autres enfants ou encore pour informer les adultes. Ces productions d'élèves reflètent d'une part ce que l'élève a appris et, d'autre part, elles me renvoient à ma pratique professionnelle, c'est-à-dire la manière dont j'ai mené les séances, les choix de supports...

II. Discussion des deux séances à partir des bilans de savoir des élèves.

Pour analyser leur bilan de savoir, je les ai observés, puis j'ai retranscrit les textes des élèves en essayant de limiter les erreurs d'orthographe. Toutes les productions d'élèves seront jointes au mémoire. Selon B. Charlot, le bilan de savoir est donc un outil « permettant de travailler sur du sens, construit et produit par l'élève » (Charlot et al, 1999, p.134)

Les productions des élèves sont diverses dans leur présentation : certains ont écrit un texte dans lequel ils font part ce qu'ils ont appris et apprécié, pour d'autres il s'agit de phrases type « slogans » ; quelques-uns ont associés à leur texte des dessins, des illustrations comme des vignettes de BD, des schémas types « araignée » « carte mentale », ou encore d'autres ont repris des informations se trouvant sur les documents comme l'infographie « identité numérique » et les conseils et règles de le BD et de la CNIL, enfin un élève a écrit trois mots : « internet et dangers ».

Synthèse des bilans de savoir

Pour présenter les résultats de ces bilans de savoir, j'ai choisi de le faire en listant les points, les notions, les mots-clés revenant le plus souvent dans les productions des élèves :

- La plupart des élèves évoquent les risques et les dangers d'internet : « être vigilant, faire attention, danger(s), risques », protéger sa vie privée, ses données personnelles, respecter les autres même derrière un écran. Une élève fait la distinction entre les « dangers et les services ».
- Certains élèves rappellent qu'internet a aussi des bons côtés : « faire des recherches,
 s'instruire, ne pas diaboliser internet, internet a du bon! »
- Plusieurs élèves parlent des traces laissées et Emilien précise qu'elles sont récupérées par des entreprises.
- D'autres évoquent le fait qu'il est important de « réfléchir avant de publier des photos, des commentaires » aussi bien pour soi que pour les autres, car « internet a une grosse mémoire »
- Le mot pseudonyme semble leur avoir plu et Énora s'est inspirée de la vidéo Pseudo OO7 pour écrire son slogan « même derrière un pseudonyme, on sait qui tu es ».
- La protection de ses comptes, de son téléphone par des codes difficiles à deviner en cas de vol est revenu plusieurs fois.
- Une élève évoque « ce qu'elle fera à l'avenir » ... ce qui sous-tend l'idée qu'elle ne le faisait pas avant, un autre parle d'identité numérique en l'associant à ce qui la compose.
- Quelques élèves ont précisé qu'ils avaient apprécié la séance. Ils sont plus nombreux à l'avoir exprimé oralement.
- Plusieurs tournures de phrase reviennent régulièrement : « il faut/il ne faut pas », beaucoup de négation ce qui m'a amené à repenser à la manière dont j'ai pu m'exprimer durant les séances.

Aussi, dans certaines productions d'élèves, j'ai retrouvé des expressions que j'ai prononcé comme « l'objectif n'est pas de diaboliser Internet ».

Concernant les résultats de ces bilans de savoir, chaque élève à sa manière a inscrit sur une feuille des mots pour traduire ce qu'il a appris, retenu, compris. Au regard des résultats de l'évaluation diagnostique, les élèves avaient déjà quelques bases en tout cas dans leurs déclarations concernant leurs attitudes sur le web. Les élèves ont pu sélectionner les informations les plus parlantes pour eux, celles qui jugent utiles dans leur usage d'internet. D'autres ont répondu au contrat didactique à savoir la maitresse à demander d'écrire, de raconter, ou de dessiner. Plusieurs élèves ont recopié les informations des documents. La plupart des élèves a essayé de s'approprier ces notions. Le lien entre nos traces laissées consciemment et inconsciemment et leur récupération n'a pas vraiment été compris des élèves. Peu d'élève ont vraiment pris conscience que tout ce qu'ils font sur internet (connexion, recherche, publication, vidéo regardée) dressent les contours de leur identité

numérique. la majorité des élèves semblent avoir pris conscience qu'ils doivent se poser des questions lorsqu'ils surfent sur internet, qu'il y a des dangers et que donc il est important pour eux de s'informer sur en quelque sorte la partie immergée d'internet. Certains élèves ont identifié le fait qu'il était possible de protéger sa vie privée, son image en adoptant des stratégies comme des mots de passe, la création de pseudonyme pour reprendre leur propos. Les bilans de savoir soulève de fait, la question du rapport au savoir des élèves. Ce concept de rapport au savoir a été proposé par l'équipe ESCOL. Selon Bernard Charlot, la question du rapport au savoir se pose « lorsque l'on constate que certains individus, jeunes ou adultes, ont envie d'apprendre alors que d'autres ne manifestent pas cette envie ». ¹⁸ Étudier le rapport au savoir d'un élève, c'est en quelque sorte analyser son comportement, ses attitudes, son présent, comme son passé, son vécu pour comprendre comment il appréhende, vit les situations d'apprentissage proposée. Charlot et l'équipe ESCOL ont proposé plusieurs définitions du rapport au savoir :

Le rapport au savoir peut être défini comme un rapport à des processus (l'acte d'apprendre), à des situations d'apprentissages et à des produits (les savoirs comme compétences acquises et comme objets institutionnels, culturels et sociaux). Il est en relation de sens et de valeur : l'individu valorise ou dévalorise les savoirs en fonction du sens qui leur confère. (Charlot et al., 1992, p.29) (...)

Le rapport au savoir est l'ensemble (organisé des relations qu'un sujet humain, donc singulier et social, entretient avec tout ce qui relève de l'apprendre et du savoir : objet, contenu de pensée, activité, relation interpersonnelle, lieu, personne, situation, occasion, obligation, etc., liés en quelque façon à l'apprendre et au savoir (Charlot, 1999a, p.3) (...)

Le rapport au savoir est rapport au monde, rapport à soi, rapport aux autres [...], rapport du sujet singulier inscrit dans un espace social (Charlot, 1997, p.91)

Apprentissage et rapport au savoir sont étroitement liés. Pour analyser le rapport au savoir des élèves, il faut donc prendre en compte l'élève dans sa singularité, ainsi que le contexte social, scolaire et extra-scolaire, qui l'entoure. Analyser le rapport au savoir des élèves c'est donc chercher à comprendre pourquoi des élèves s'engagent dans les apprentissages alors que d'autres non. Il prend en compte « l'aspect multidimensionnel de l'élève » qui agit sur son engagement dans les apprentissages, influençant donc sa motivation scolaire. Le sens serait à « l'interface entre le versant objectif de l'activité et son versant subjectif. » ce qui montre que

¹⁸ Patrice Venturini et Pascale Cappiello, « Comparaison des rapports aux savoirs de la physique et des SVT », Revue française de pédagogie, 166/2009, 45-58.

l'élève doit d'abord s'engager d'où l'importance de l'objectif d'apprentissage. Pour trouver du sens à cette apprentissage, l'élève doit l'appréhender comme un savoir transférable, qui a de l'intérêt dans son quotidien comme dans sa vie future.

Ces lectures concernant le rapport au savoir m'ont amené à réfléchir sur plusieurs profils d'élèves. Deux élèves ayant plus ou moins le même profil : contexte social et familial difficile, compliqué et rencontrant des difficultés d'apprentissage. Un des deux n'a pas internet à la maison. Cette différence d'accès au média étudié a joué sur l'engagement de l'élève. L'élève qui n'a pas accès à internet à la maison a essayé de s'investir (via les supports proposés) mais le fait qu'il n'utilise pas ce média signifie pour lui qu'il ne peut pas réinvestir ce qu'il est train d'apprendre, il n'a pas trouvé d'intérêt, ni même de sens à s'engager activement. Ceci soulève le fait que l'école doit former tous les élèves et rendre accessible ce média pour permettre à cet élève comme à d'autres d'être formé à partir de leur propre pratique. L'élève qui a accès à internet à la maison s'est engagé lors des visionnages et des temps d'échange, en revanche pour la deuxième séance, les supports écrits l'ont en quelque sorte désengagée sauf lors de la lecture collective de la bande dessinée. Les supports « moins » scolaire l'ont davantage mobilisée.

Deux autres profils d'élèves : même milieu social dit supérieur, un des deux élèves est celui qui a les meilleurs résultats de la classe et l'autre élève a de bons résultats dans l'ensemble. L'élève dit « excellent » a répondu aux attentes scolaires, au contrat didactique, il était engagé, investis au sens scolaire du terme, sans prendre vraiment de plaisir ni trouver d'intérêt. Durant les séances, il était attentif parce qu'il est comme ça tout le temps mais il n'était pas pareil qu'en mathématiques ou en français. Il manipulait des objets, il semblait s'ennuyer. A la fin de la première séance, je lui ai donc demandé si la séance l'ennuyait, si le sujet ne l'intéressait pas. Il m'a répondu qu'il était intéressé mais j'ai bien compris qu'il sous tendait l'idée que comme il savait déjà les choses, il ne trouvait aucun intérêt. En arts plastiques, il réagit plus ou moins de la même façon. les domaines artistiques, ceux sortant des domaines fondamentaux l'implique moins. L'autre élève, a montré pour chacune des séances, un réel engagement. Elle faisait le lien avec des situations qu'elle a pu vivre, celles que ses parents ont vécu, des lectures faites sur le sujet dans Astrapi. Cette élève prenait du plaisir à raconter aux autres et à écouter les autres. Elle a aussi un grand frère que n'a pas l'autre élève, le père de cette élève est artiste donc il a besoin de rendre son travail visible via les réseaux 2.0.

L'autre élève qui n'a pas internet, appartient à la classe moyenne. Les parents ont fait leur choix de vie (vivre sans téléphone portable, sans internet). Un paramètre à prendre en compte

est qu'il est à côté d'une élève dynamique, curieuse et amatrice de nouvelles technologies. En effet, je pense que sa voisine a dû lui insuffler sa motivation. Cet élève a mis du temps avant de s'engager dans la séance. Lors de l'évaluation diagnostique, j'ai insisté sur le fait qu'il fallait appréhender les situations comme elles venaient, comme dans la vie de tous les jours. Ses réponses montrent qu'il a fait preuve de bon sens. Lors des deux autres séances, il a suivi la dynamique collective. La bande dessinée lui a particulièrement plu, il est amateur de BD. Ce détour par ses quelques profils montre bien qu'il est important d'appréhender le rapport au savoir comme un ensemble de paramètres interne et externe qui influencent l'engagement des élèves dans leur processus d'apprentissage. Analyser le rapport au savoir des élèves s'est donc aussi réfléchir sur les malentendus sociocognitifs que l'on ne perçoit pas toujours.

Du point de vue de la motivation scolaire, la littérature semble s'accorder sur le fait que la combinaison de la motivation intrinsèque et extrinsèque est essentielle pour que les élèves s'engagent dans un processus d'apprentissage. Elle repose sur l'engagement dans une activité pour le plaisir de celle-ci, pour son intérêt immédiat. La tâche à réaliser comme le contexte de la séance engagent les élèves dans l'activité. Pour que les élèves en tirent un apprentissage, il faut qu'ils comprennent que celui-ci leur servira aujourd'hui, demain, pour ce domaine comme pour un autre domaine. Pour analyser la motivation des élèves lors des deux séances, j'ai essayé de prendre en compte différents critères : l'engagement comportement, l'engagement cognitif et l'engagement affectif. Tout d'abord, la nouveauté a forcément dû influencer leur engagement. En effet, n'ayant pas en charge l'EMC, c'est la première fois que je réalise avec eux deux séances en EMI. Aussi, le thème des séances à savoir internet leur a plu. Ces éléments déclencheurs et les réactions des élèves favorisent le processus d'apprentissage. Ensuite, affectivement parlant, les élèves se sont engagés puisqu'ils étaient souriants, investis, et tout simplement contents de participer à la séance. Certains élèves ont posé des questions en dehors de ces deux séances. Durant les deux séances, j'ai pu entendre des élèves parlé de ce qu'ils faisaient avec leurs camarades, des expériences vécues, des situations proposées. Pour chacune des séances, les élèves étaient volontaires, ils avaient envie de participer et ils le faisaient activement. Concernant leur engagement cognitif, lors des temps des visionnages ou encore quand je prenais la parole, l'ensemble des élèves écoutaient attentivement. La plupart des élèves s'est prêté au jeu des questions, beaucoup ont posé des questions. Certains ont émis des suggestions, des hypothèses concernant certaines situations. Des élèves avaient besoin de l'approbation de l'enseignant concernant l'attitude adoptée dans une situation. Lorsque quelques élèves ont cherché à distraire le groupe classe, le reste du groupe s'est chargé de leur faire comprendre que cela n'avait pas lieu. Concernant leur engagement comportemental, certains élèves ont toujours du mal à respecter les règles de communication à savoir lever la main et attendre qu'on nous donne la parole pour s'exprimer, écouter les autres... Enfin, les élèves les plus discrets sont restés discrets mais leur bilan de savoirs montre qu'ils ne sont pas restés passifs pour autant. Sur les deux élèves qui n'ont pas internet, un élève a vite décroché lors de la première séance focalisant son attention sur l'association suivante : données personnelles = adresse = cambriolage. Ses camarades ont cherché à lui expliqué qu'il s'agissait des données personnelles que l'on renseigne sur des sites internet. L'autre élève semblait absent lors du quiz, et plus au fil des séances, il s'est investi et il a pris conscience que tout ou tard il sera amené à utiliser internet alors il vaut mieux connaître les bases.

Les deux séances présentées aux élèves avaient le même fond (les thèmes abordés) mais pas la même forme (supports). La première séance et la lecture de collective sont les deux temps où j'ai senti les élèves les plus engagés. Aussi pour le bilan de savoir, le fait de donner comme consigne de « écrire, dessiner, raconter, ce que vous avez appris lors de ces séances, et ce que vous avez apprécié ou pas » a permis à chacun de s'exprimer. La présentation des affiches concernant l'identité numérique, les 10 réflexes de la Cnil, les traces quotidiennes était trop transmissive. L'objectif était de synthétiser les différentes informations analysées (dans le quiz, les vidéos, la BD, et leurs expériences) pour sensibiliser les élèves sur les faits qu'elles sont à prendre en compte lorsqu'ils utilisent Internet. Au regard du contexte social de la classe et de la pratique des élèves, l'analyse de situation avait pour volonté d'amener les élèves à réfléchir sur leur propre pratique, sur ce média, sur les coulisses, sur ce qui n'est pas visible. En effet, chacune de nos actions sur Internet renseignent notre identité numérique d'aujourd'hui et de demain. Aussi, pour qu'ils deviennent des usagers avertis, responsable, et qu'ils développent un état d'esprit où ils vont se poser des questions sur pourquoi je peux surfer gratuitement sur Internet? et quels intérêts les entreprises ont à traquer nos données ? quand je m'apprête à publier une photo, ai-je vraiment envie de la retrouver dans 10 ans et plus ? je reçois plein de mails publicitaire, j'ai peut-être oublier de décocher la case concernant le partage des données lorsque j'ai fait ma commande ?... Les temps de discussions autour de situations partagées permettent de réfléchir ensemble sur les faits de la situation, puis d'essayer de comprendre les tenants et les aboutissants, l'avantpendant-après, le pourquoi, le comment ? Échanger avec ses pairs c'est aussi les écouter, argumenter, s'exposer, remettre en question ses idées, l'information, ses pratiques, chercher, coopérer, confronter les interprétations.

Ces questionnements m'amènent donc à me demander dans quelle mesure les élèves ont pu améliorer leurs compétences critiques face aux médias numérique ? quels ont été les obstacles ? J'ai essayé de faire comprendre aux élèves qu'ils étaient utilisateurs de ce média et qu'ils avaient au regard des leurs réponses aux quiz des bases concernant les attitudes à avoir sur Internet, les droits et les devoirs de chacun. Les supports proposés comme la vidéo sur le trackages de nos traces, ou le fait qu'Internet soit hypermnésique c'est prendre conscience que le réel est complexe. Le but était qu'ils comprennent qu'il est important de franchir le cap de l'utilisateur pour devenir au fil du temps, un utilisateur averti et responsable. Franchir le cap s'est justement développer son esprit critique c'est-à-dire s'informer, discuter ces recherches, être actif, acquérir un état d'esprit, développer sa curiosité, être lucide, s'interroger. L'esprit critique se renforce grâce à nos pratiques, c'est en l'entretenant qu'il s'accroit. L'aspect pratique a été un obstacle pour les élèves qui n'ont pas Internet à la maison.

Conclusion

Cette enquête a débuté par la réalisation d'une monographie d'établissement. Cette approche sociologique a révélé un profil de classe où les classes moyennes et supérieures sont davantage représentées. La classe populaire et défavorisée paraissent moins représentées. Au sein de la classe, j'ai remarqué dès le jour de la rentrée une faible mixité ethnique. L'analyse de leurs pratiques numériques et de loisirs a montré que les élèves ont accès à une pluralité. Leurs usages sont représentatifs des enfants de leur âge c'est-à-dire regarder des dessins animés, faire des recherches sur internet, jouer en ligne, via des applications, regarder des vidéos sur YouTube. Leur temps passé devant les écrans est régulé par les parents. Cette médiation parentale est marquée par des différences entre les filles et les garçons : les filles paraissent davantage encadrées lorsqu'elles surfent sur Internet et pour les garçons, les parents semblent limiter leur accès à la console vidéo.

Au regard de la littérature, de la pratique numérique des jeunes français comme européens et de celle de mes élèves, j'ai choisi d'imaginer un projet pédagogique en éducation critique aux médias sur le thème des données personnelles. Elles sont étroitement liées à l'identité numérique. Mon questionnement a été les suivant : comment développer l'esprit critique des élèves face à la protection de sa vie privée, la maitrise de son image, aux attitudes et comportements responsables sur Internet et les réseaux sociaux ?

Avant de proposer les deux séances, j'ai réalisé une évaluation diagnostique sous la forme d'un quiz. Celui-ci propose différentes situations en lien avec les usages des jeunes sur Internet. Celle-ci m'a permis d'analyser les attitudes, réactions et comportements que les élèves déclarent avoir sur internet. Pour débuter la première séance, je suis revenue sur quelques réponses aux situations. Ensuite, les élèves ont visionné plusieurs vidéos abordant des thèmes différents comme le trackage de nos données personnelles, le fait qu'un pseudonyme ne permet pas tout, qu'internet est hypermnésique. Chaque visionnage s'est suivi d'un décryptage de la situation, d'une analyse collective pour essayer de comprendre les

enjeux économiques et sociaux liés aux usages d'Internet et des réseaux sociaux. Les élèves se sont majoritairement prêté à l'exercice. la vidéo « Do not track » a été plus complexe à analyser, j'ai dû reprendre l'idée en schématisant au tableau, cela leur semble abstrait. Pour la deuxième séance, j'ai choisi de présenter un support écrit, un BD qui reprenait différents points vus lors de la première séance. Quelques élèves l'ont souligné. Cette lecture et mise en scène collective a invité les élèves à jouer les situations proposées. Pour synthétiser les séances, j'ai présenté plusieurs supports écrits pour lier la pratique numérique à l'identité numérique. Pour évaluer tant les élèves que les séances proposées, ils ont réalisé un bilan de savoir ayant pour consigne d'« écris, dessine, raconte ce que tu as appris durant les séances et ce que tu as apprécié ou pas ». Les élèves ont retenu des informations et les ont retransmis de manière différente. Pour appréhender ces séances, j'avais choisi de m'inspirer de l'approche proposée par la littératie numérique à savoir « Utiliser, comprendre, créer ». Les élèves utilisent ce média dans la sphère privé ce qui soulève le fait que deux élèves n'ont pas accès à la maison. N'ayant pas la possibilité de les faire manipuler à l'école, c'est deux élèves n'ont donc pas de pratiques. Ce facteur implique qu'il est plus compliqué de trouver du sens à l'activité. Durant les séances, j'ai essayé d'amener les élèves à réfléchir sur les situations comme par exemple, pourquoi avons-nous accès à YouTube gratuitement ? L'objectif était de comprendre les enjeux économiques et sociaux liés aux usages d'Internet et des réseaux sociaux. L'aspect économique est faiblement ressorti dans les bilans de savoir. Il a manqué à ces deux séances l'aspect création car c'est aussi en faisant que les élèves développent leur esprit critique. Celui-ci rend possible l'usage de ce média à tous les élèves.

Enseigner l'éducation critique aux médias numériques implique de prendre en compte le contexte socioculturel des élèves et leurs rapports au savoir et de partir de leurs pratiques numériques pour adapter les situations d'apprentissage afin d'atteindre tous les élèves.

Au regard de l'expérience apportée par la réalisation de ce mémoire, je serai vraiment tenter par la création d'un blog ou autre avec les élèves pour qu'ils puissent rencontrer différentes pratiques et développer un état d'esprit critique.

Bibliographie

Ouvrages

Coulangeon, P. Sociologie des pratiques culturelles, La découverte, 3^e éd Jehel, S. Parents ou médias, qui éduque les préadolescents ? Education et société, Eres, 2011.

Mazet Sophie, Manuel d'autodéfense intellectuelle, Robert Laffont, 2015 Vecchi (de) Gérard, Former l'esprit critique, Tome 1&2, ESF éditeur, 2016.

Articles

- Arnaud, M. « Authentification, identification et tiers de confiance », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 127-136.
- Cardon, D « L'identité comme stratégie relationnelle », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53),
 p. 61-66.
- Coutant, A. « Des techniques de soi ambivalentes », Hermès, La Revue 2011/1 (n° 59), p. 53-58.
- Dubet, F, Education et mixité sociale : les cinq écoles de la République, VEI Diversité, hors-série n°9, novembre.
- Ertzscheid, O. « L'homme, un document comme les autres », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 33-40.
- Gaussel, M. (2016). Développer l'esprit critique par l'argumentation : de l'élève au citoyen. Dossier de veille de l'IFÉ, n°108, février. Lyon : ENS de Lyon.
- Minassian, H et Boutet, M. Les jeux vidéo dans les routines quotidiennes, Espace populations sociétés [En ligne], 2015/1-2
- Livingstone, S et al., « Utilisation des réseaux socionumériques par les jeunes européens.
 Nouveaux résultats sur la vie privée, l'identité et les connexions sociales », Hermès, La Revue 2011/1 (n° 59), p. 89-97.
- Longuet, P. (1996) Les enfants et les jeux vidéo. In : Revue française de pédagogie, volume114. L'éducation à la santé. pp. 67-83
- Merzeau, L. « Du signe à la trace : l'information sur mesure », Hermès, La Revue 2009/1

- $(n^{\circ} 53)$, p. 21-29.
- Octobre, S. « Les 6-14 ans et les médias audiovisuels. Environnement médiatique et interactions familiales », Réseaux, 3/2003 (no 119), p. 95-120.
- Perriault, J. « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », Hermès, La Revue 2009/1 (n° 53), p. 13-20.
- Virole, B. « Du bon usage des jeux vidéo », Enfances & Psy 2005/1 (no26), p. 67-72.
- Venturini,P et Cappiello, P. « Comparaison des rapports aux savoirs de la physique et des SVT », Revue française de pédagogie, 166/2009, 45-58.

Etude sur les pratiques numériques

- Becchetti-Bizot, C et Brunet, B. (rapp.). L'éducation aux médias, enjeux, état des lieux, perspectives. Rapport IGEN et IGAENR, août 2007, p. 18-19
- ◆ Enquête Junior Connect « Print, tablettes, autres écrans : les nouveaux usages des moins de 20 ans », Ipsos, 2014

Annexes

Questionnaire élèves sur les pratiques numérique et de loisirs o	des élèvesp 65
Quiz – évaluation diagnostique	p 67
Résultats détaillés – évaluation diagnostique	p 70
Résultats/Transcription - Bilans de savoir	p 75
Bilan de savoir – Production élèves	p 78

Questionnaire élèves sur les pratiques numérique et de loisirs des élèves

Age:	exe:
Nombre et âge des frères et sœurs :	
Les pratiques num	ériques
As-tu la télévision à la maison ? oui non	
As-tu la télévision dans ta chambre ? oui non	
La regardes-tu tous les jours ? oui non	
Si oui, combien de temps ? à quel moment de la	journée ?
Si non, combien de fois par semaine ? quels jours	de la semaine ?
Que regardes-tu à la télévision ?	
As-tu accès à la télévision quand tu le souhaites ? ou	i non
Tes parents limitent-ils ton accès à la télévision ?	
As-tu accès à une tablette numérique ? oui non	
Si oui, combien de fois par semaine l'utilises-tu?	
Que fais-tu avec ta tablette numérique ? (des jeux, d	es recherches sur internet)
Tes parents te laissent-ils jouer sur leur téléphone po	ortable ?
Si oui, que fais-tu avec le téléphone ?	
As-tu internet à la maison ? oui non	
Si oui, as-tu le droit de l'utiliser quand tu veux ?	ou dois-tu demander l'autorisation à tes
parents ? tes parents vérifient-ils ce que tu fais ?	
Combien de fois par semaine utilises-tu internet ?	
Comment et que fais-tu avec internet ? Jouer, regard	der des vidéos ; visiter des sites internet ;
facebook, autre	
As-tu un téléphone portable ? oui non	
Si oui, depuis quand ? et quel type de téléphone	?
Que fais-tu avec ton téléphone ?	
As-tu une console de jeux vidéo ? oui non	
Si oui, laquelle ?	
A quel jeu joues-tu ?	
Avec qui joues-tu ? ou Joues-tu seul ?	
Peux-tu jouer quand tu veux ?	

Es-tu inscrit sur des réseaux sociaux ? oui non

Regardes-tu le **journal télévisé** à la télévision ? oui non

Les pratiques de loisirs en dehors de l'école

En dehors de l'école, quelles sont les activités que tu fais souvent : lire, jouer avec tes jeux, regarder la télévision, jouer à des jeux électroniques...

Es-tu inscrit à une activité sportive en dehors de l'école ? oui non

Es-tu inscrit à d'autres activités en dehors de l'école ? Si oui, lesquelles ?

Vas-tu à la bibliothèque municipale ou à la médiathèque en dehors de l'école ?

Quelles sont les sorties que tu fais le plus souvent en dehors de l'école ?

Quiz – évaluation diagnostique Prénom: Quiz : Et toi sur Internet, tu en es où ? Coche la ou les réponse(s) de ton choix. 1/15. Mon ami(e) m'a envoyé une super photo de lui/d'elle. Je vais la publier sur mon blog et mes réseaux sociaux : ☐ Mon blog m'appartient. Je peux y publier ce que je veux. ☐ Sur internet comme ailleurs, je demande avant de publier une photo. ☐ Si mon ami(e) est d'accord, pas de souci. 2/15. J'ai décidé de créer un blog pour raconter ce que je fais au club de théâtre : ☐ Je demande leur autorisation aux membres de la troupe avant de publier des photos d'eux. ☐ C'est très drôle, je peux me moquer des autres membres du club. ☐ Tous les commentaires sont acceptés, même les plus méchants. Les gens sont libres de s'exprimer. 3/15. Télécharger de la musique sur Internet, c'est du piratage : ☐ Oui et d'ailleurs, c'est interdit par la loi. ☐ Ca dépend de ce que l'artiste a autorisé. ☐ Ce n'est pas du piratage si ça reste chez moi. 4/15. Passer tout mon temps libre sur des écrans à jouer, chatter, surfer, c'est : ☐ Normal! Tous les jeunes de mon âge font ça. ☐ Trop c'est trop. Il faut aussi parfois se déconnecter. ☐ Tant qu'on ne fait pas que jouer aux jeux vidéo, ça va. 5/15. Pour jouer à un nouveau jeu en ligne, on me demande de remplir un formulaire d'inscription: ☐ Je ne remplis que les champs obligatoires. ☐ Je vérifie d'abord si c'est un site de confiance avant de divulguer mes informations personnelles. ☐ Tous mes amis se sont déjà inscrits : je remplis toutes les cases sans me poser de questions. 6/15. J'ai trouvé une vidéo sur Internet, je peux en faire ce que je veux : ☐ Ça dépend si l'auteur de la vidéo est d'accord. ☐ Je vérifie d'abord si j'ai le droit ou pas.

☐ Bien sûr, puisque c'est sur Internet.

7/15. Avec mes ami(e)s, on discute souvent par webcam avec des filles et des garçons
rencontrés sur un forum. On s'amuse bien à faire n'importe quoi :
☐ C'est pas grave vu qu'on ne les rencontrera jamais en vrai.
☐ Ce n'est peut-être pas une bonne idée, je n'ai pas envie que les vidéos de nos âneries circulent sur Internet.
☐ Pas de souci, ça reste entre nous : à part les participants, personne ne verra jamais nos bêtises !
8/15. Je me suis fâché avec un de mes camarades et je ne peux pas résister à l'envie de me moquer de lui en ligne :
☐ Je ne le fais qu'avec des contacts de gens que je connais.
☐ C'est que pour rire, ça ne peut pas lui faire de mal!
☐ J'évite. Je n'aimerais pas qu'on me le fasse à moi.
9/15. J'ai une super amie dont j'ai fait la connaissance en ligne et j'aimerais la rencontrer :
☐ Je choisis un lieu public et je me fais accompagner par un adulte.
☐ J'invite la personne chez moi, c'est plus sûr.
☐ J'y vais, je ne risque rien : elle est trop gentille !
10/15. En naviguant sur le Web, je tombe sur un site qui n'est pas fait pour les enfants : ☐ Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte.
☐ Chouette! Je reste sur le site et je vais voir les autres pages par curiosité.
☐ Je ferme le site et je continue ma navigation comme si de rien n'était.
11/15. Pour un exposé, je cherche des informations sur Internet. Je saisis mes mots-clés dans le moteur de recherche puis :
☐ Je copie tout ce que je trouve sur chacun des sites sélectionnés.
☐ Je vérifie que les sites sont sérieux et je ne copie que les informations qui m'intéressent.
☐ Je demande l'avis de mes parents si je trouve une information bizarre.
12/15. Sur Internet, si j'utilise un pseudo, je suis complétement anonyme :
☐ Sous pseudo, je peux dire ce que je veux à qui je veux. C'est à ça que ça sert.
☐ Oui, si je ne révèle pas d'informations personnelles.
☐ Pas du tout! Même caché derrière un pseudo, on peut toujours me retrouver.
13/15. Je reçois un message qui m'annonce que j'ai gagné un ordinateur.
☐ Pas de jaloux, je passe aux copains. À eux de voir si c'est sérieux.
☐ C'est une super nouvelle, je réponds vite pour savoir comment récupérer mon cadeau.

☐ Si je n'ai même pas joué, comment pourrais-je gagn	ner ? Je me méfie.
14/15. Dans ma boite mail, je reçois un message d'un expe	éditeur inconnu avec une pièce
jointe :	
☐ Je l'ouvre et je clique sur les liens du message pour	comprendre de quoi il s'agit.
☐ Je le montre à mes parents pour qu'ils me donnent l	leur avis.
☐ Je lui réponds pour lui demander si on se connait.	
15/15. Dans mon jeu en ligne, on me demande de comp	ooser un numéro de téléphone
pour acheter du crédit et pouvoir continuer ma partie :	
☐ C'est le fonctionnement normal de tous les jeux gratuit !	en ligne; tout ne peut pas être
☐ Ce n'est pas un problème si je le fais seulement de	temps en temps.
☐ Je demande à mes parents ce qu'ils en pensent.	
As-tu Internet à la maison ? oui ☐ non ☐	
Si oui, quels(s) support(s) utilises-tu pour surfer sur Intern	net ?
	☐ une tablette
	☐ un ordinateur
	un téléphone portable

Résultats détaillés – évaluation diagnostique

1/15. Mon ami(e) m'a envoyé une super photo de lui/d'elle. Je vais la publier sur mon blog et mes réseaux sociaux :

	Ensemble	Filles	Garçons
Mon blog m'appartient. Je peux y publier ce que je veux.	2		2
Sur internet comme ailleurs, je demande avant de publier une photo.	22	11	11
Si mon ami(e) est d'accord, pas de souci.	9	7	2

22 élèves sur 24 (11 filles et 11 garçons) ont répondu : « Sur internet comme ailleurs, je demande avant de publier une photo. » ; **2 élèves** ont répondu « Mon blog m'appartient. Je peux y publier ce que je veux. »

2/15. J'ai décidé de créer un blog pour raconter ce que je fais au club de théâtre :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je demande leur autorisation aux membres de la troupe avant de publier des photos d'eux.	23	12	11
C'est très drôle, je peux me moquer des autres membres du club.			
Tous les commentaires sont acceptés, même les plus méchants. Les gens sont libres de s'exprimer.	7	1	6

23 élèves sur 24 (12 filles et 11 garçons) ont répondu : « Je demande leur autorisation aux membres de la troupe avant de publier des photos d'eux. » ; 7 élèves (6 garçons contre 1 fille) ont répondu « Tous les commentaires sont acceptés, même les plus méchants. Les gens sont libres de s'exprimer. »

3/15. Télécharger de la musique sur Internet, c'est du piratage :

	Ensemble	Filles	Garçons
Oui et d'ailleurs, c'est interdit par la loi.	20	8	12
Ça dépend de ce que l'artiste a autorisé.	8	6	2
Ce n'est pas du piratage si ça reste chez moi.	2	1	1

20 élèves sur 24 (8 filles et 12 garçons) ont répondu : « Oui et d'ailleurs, c'est interdit par la loi. » ; 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « Ce n'est pas du piratage si ça reste chez moi. »

4/15. Passer tout mon temps libre sur des écrans à jouer, chatter, surfer, c'est :

	Ensemble	Filles	Garçons
Normal! Tous les jeunes de mon âge font ça.	2		2
Trop c'est trop. Il faut aussi parfois se déconnecter.	19	11	8

	Tant qu'on ne fait pas que jouer aux jeux vidéo, ça va.	13	6	7
--	---	----	---	---

19 élèves sur 24 (11 filles et 8 garçons) ont répondu : « Trop c'est trop. Il faut aussi parfois se déconnecter. » ; 2 élèves (garçons) ont répondu « Normal! Tous les jeunes de mon âge font ça. » ; 13 élèves (6 filles et 7 garçons) ont répondu « Tant qu'on ne fait pas que jouer aux jeux vidéo, ça va. »

5/15. Pour jouer à un nouveau jeu en ligne, on me demande de remplir un formulaire d'inscription :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je ne remplis que les champs obligatoires.	6	3	3
Je vérifie d'abord si c'est un site de confiance avant de divulguer mes informations personnelles.	24	12	12
Tous mes amis se sont déjà inscrits : je remplis toutes les cases sans me poser de questions.	2		2

24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « Je vérifie d'abord si c'est un site de confiance avant de divulguer mes informations personnelles. » ; 2 élèves (garçons) ont répondu « Tous mes amis se sont déjà inscrits : je remplis toutes les cases sans me poser de questions. »

6/15. J'ai trouvé une vidéo sur Internet, je peux en faire ce que je veux :

	Ensemble	Filles	Garçons
Ça dépend si l'auteur de la vidéo est d'accord.	15	8	7
Je vérifie d'abord si j'ai le droit ou pas.	21	10	11
Bien sûr, puisque c'est sur Internet.			

²¹ élèves sur 24 (10 filles et 11 garçons) ont répondu : « Je vérifie d'abord si j'ai le droit ou pas. »

7/15. Avec mes ami(e)s, on discute souvent par webcam avec des filles et des garçons rencontrés sur un forum. On s'amuse bien à faire n'importe quoi :

	Ensemble	Filles	Garçons
C'est pas grave vu qu'on ne les rencontrera jamais en vrai.	1*	1	
Ce n'est peut-être pas une bonne idée, je n'ai pas envie que les vidéos de nos âneries circulent sur Internet.	22	11	11
Pas de souci, ça reste entre nous : à part les participants, personne ne verra jamais nos bêtises !	1		1

22 élèves sur 24 (11 filles et 11 garçons) ont répondu : « Ce n'est peut-être pas une bonne idée, je n'ai pas envie que les vidéos de nos âneries circulent sur Internet. » ; 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « C'est pas grave vu qu'on ne les rencontrera jamais en vrai. » ; « Pas de souci, ça reste entre nous : à part les participants, personne ne verra jamais nos bêtises! »

8/15. Je me suis fâché(e) avec un(e) de mes camarades et je ne peux pas résister à l'envie de me moquer de lui en ligne :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je ne le fais qu'avec des contacts de gens que je connais.	3	1	2
C'est que pour rire, ça ne peut pas lui faire de mal!			
J'évite. Je n'aimerais pas qu'on me le fasse à moi.	24	12	12

24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « J'évite. Je n'aimerais pas qu'on me le fasse à moi. » ; 3 élèves (deux garçons et une fille) ont répondu « Je ne le fais qu'avec des contacts de gens que je connais. »

9/15. J'ai une super amie dont j'ai fait la connaissance en ligne et j'aimerais la rencontrer :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je choisis un lieu public et je me fais accompagner par un adulte.	19	9	10
J'invite la personne chez moi, c'est plus sûr.	8	5	3
J'y vais, je ne risque rien : elle est trop gentille!	2	1	1

19 élèves sur 24 (9 filles et 10 garçons) ont répondu : « Je choisis un lieu public et je me fais accompagner par un adulte. » ; 8 élèves (trois garçons et cinq filles) ont répondu « J'invite la personne chez moi, c'est plus sûr. » ; 2 élèves (un garçon et une fille) ont répondu « J'y vais, je ne risque rien : elle est trop gentille ! »

10/15. En naviguant sur le Web, je tombe sur un site qui n'est pas fait pour les enfants :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte.	16	12	4
Chouette! Je reste sur le site et je vais voir les autres pages par curiosité.	2		2
Je ferme le site et je continue ma navigation comme si de rien n'était.	14	7	7

16 élèves sur 24 (12 filles et 4 garçons) ont répondu : « Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte. » Concernant ces réponses, l'ensemble des filles (12) a répondu « Je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte. » contre 4 garçons ; 14 élèves sur 24 (7 filles et 7 garçons) ont répondu : « Je ferme le site et je continue ma navigation comme si de rien n'était. » ; 2 élèves (deux garçons) ont répondu « Chouette ! Je reste sur le site et je vais voir les autres pages par curiosité. »

11/15. Pour un exposé, je cherche des informations sur Internet. Je saisis mes mots-clés dans le moteur de recherche puis :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je copie tout ce que je trouve sur chacun des sites sélectionnés.			

Je vérifie que les sites sont sérieux et je ne copie que les informations qui m'intéressent.	17	9	8
Je demande l'avis de mes parents si je trouve une information bizarre.	19	11	8

19 élèves sur 24 (11 filles et 8 garçons) ont répondu : « Je demande l'avis de mes parents si je trouve une information bizarre. » ; 17 élèves sur 24 (9 filles et 8 garçons) ont répondu « Je vérifie que les sites sont sérieux et je ne copie que les informations qui m'intéressent. »

12/15. Sur Internet, si j'utilise un pseudo, je suis complétement anonyme :

	Ensemble	Filles	Garçons
Sous pseudo, je peux dire ce que je veux à qui je veux. C'est à			
ça que ça sert.			
Oui, si je ne révèle pas d'informations personnelles.	10	7	3
out, si je ne revele pas u informations personnenes.	1 10	, ,	_
Pas du tout! Même caché derrière un pseudo, on peut toujours	17	0	0

17 élèves sur 24 (8 filles et 9 garçons) ont répondu : « Pas du tout ! Même caché derrière un pseudo, on peut toujours me retrouver. » ; 10 élèves (7 filles et 3 garçons) ont répondu « Oui, si je ne révèle pas d'informations personnelles. »

13/15. Je reçois un message qui m'annonce que j'ai gagné un ordinateur.

	Ensemble	Filles	Garçons
Pas de jaloux, je passe aux copains. À eux de voir si c'est sérieux.	5	3	2
C'est une super nouvelle, je réponds vite pour savoir comment récupérer mon cadeau.	3	2	1
Si je n'ai même pas joué, comment pourrais-je gagner ? Je me méfie.	24	12	12

24 élèves sur 24 (12 filles et 12 garçons) ont répondu : « Si je n'ai même pas joué, comment pourrais-je gagner ? Je me méfie. » ; 3 élèves (un garçon et deux filles) ont répondu « C'est une super nouvelle, je réponds vite pour savoir comment récupérer mon cadeau. » ; 5 élèves (deux garçons et trois filles) ont répondu « Pas de jaloux, je passe aux copains. À eux de voir si c'est sérieux. »

14/15. Dans ma boite mail, je reçois un message d'un expéditeur inconnu avec une pièce jointe :

	Ensemble	Filles	Garçons
Je l'ouvre et je clique sur les liens du message pour comprendre de quoi il s'agit.	4		4
Je le montre à mes parents pour qu'ils me donnent leur avis.	19	12	7
Je lui réponds pour lui demander si on se connait.	6	3	3

19 élèves sur 24 (12 filles et 7 garçons) ont répondu : « Je le montre à mes parents pour qu'ils me donnent leur avis. » ; 4 élèves (garçons) ont répondu « Je l'ouvre et je clique sur les liens

du message pour comprendre de quoi il s'agit. » ; 6 élèves (autant de fille que de garçon) ont répondu « Je lui réponds pour lui demander si on se connait. »

15/15. Dans mon jeu en ligne, on me demande de composer un numéro de téléphone pour acheter du crédit et pouvoir continuer ma partie :

	Ensemble	Filles	Garçons
C'est le fonctionnement normal de tous les jeux en ligne ; tout ne peut pas être gratuit !	5	2	3
Ce n'est pas un problème si je le fais seulement de temps en			
temps.			
Je demande à mes parents ce qu'ils en pensent.	22	12	10

22 élèves sur 24 (12 filles et 10 garçons) ont répondu : « Je demande à mes parents ce qu'ils en pensent. » ; 5 élèves (trois garçons et deux filles) ont répondu « C'est le fonctionnement normal de tous les jeux en ligne ; tout ne peut pas être gratuit ! »

Résultats Bilans de savoir

	Réseaux sociaux :
	1- Réfléchis avant de publier
	2- Respecte les autres
	3- Ne dis pas tout
	4- Sécurise tes comptes
Thibaut	5- Crée-toi plusieurs adresses email.
	6- Attention aux photos et vidéos
	Ce que j'ai appris c'est qu'il fallait être vigilant sur : la réputation, l'expression, le
	réseau, certification, publication, achat, opinion, savoir, hobbies, coordonnées,
	avatar, profession = identité numérique
	Danger: ne pas donner ses coordonnées, ne pas critiquer, ne pas publier tout et
	n'importe quoi, ne pas donner n'importe qu'elle opinion.
Astrid	Service : les recherches pour tous, pour le travail, pour jouer, pour s'instruire.
	Internet rend service mais peut contenir des dangers.
	Internet peut être sans danger mais il faut faire attention à ce que l'on poste, ce que
	l'on donne comme information, les coordonnées que l'on donne et surtout donner le
_	minimum d'informations personnelles. Il faut faire attention à ce qu'on commande.
Lucas	Il ne faut pas critiquer internet il peut être sans danger mais avec des dangers. Il faut
	toujours mettre un code sur les écrans sinon les personnes qui volent le téléphone ou
	hackent, peuvent savoir toutes les informations sur vous comme cette personne
	suivante : dessin.
	Sous la forme d'une carte mentale, internet est écrit au centre de la feuille, 5
	téléphones partent du mot internet. À l'intérieur de chaque téléphone quelque chose
Laetitia	est écrit : lire jusqu'au bout les achats ; réfléchir avant de publier les photos, ne pas
	dire de choses méchantes, ne pas tout dire sur nous, il faut faire attention sur
	Internet.
	Même derrière un pseudo on sait qui tu es.
	Faire attention à ce que l'on poste sur internet.
	Qu'il faut faire attention si on se fait pirater.
ŕ	Quand nous faisons des recherches et qu'une pub te demande d'acheter l'objet
Énora	présenté, et que nous devons dire des choses personnelles.
	Que quand on poste une photo ou vidéo sur internet et qu'on peut plus l'enlever.
	Réseaux sociaux : Facebook, Snapchat, Instagram
	Dessin
Marvin	Internet et dangers
Marina	Sous la forme d'une planche de BD :
	1 ^{er} personnage : - « Je suis derrière un pseudo. Je vais faire une blague ». « Louis,
	moi, le directeur de musique te nomme professeur de musique » signé Stanley.
	2° personnage : - « Je vais leur répondre »
	3° personnage : - « Je n'ai jamais dit ça »
	Plus tard
	4° personnage : - « Ici le directeur envoyer un agent de police au blablablablabla »
	1er personnage : - « Oh non j'ai une amende car je me suis fait passer pour quelqu'un

	d'autre ».
	Même derrière un pseudo, on peut nous retrouver.
	Quand je surferai à l'avenir, je ferais attention à ne pas donner mes coordonnées et
Ciuin a	mes informations personnelles. Si un jour je fais mon propre blog, je ne publierai pas
Sirine	des choses méchantes et que je n'aimerai pas qu'on me fasse. Enfin, j'ai appris que
	je ne devais pas dire du mal car derrière un pseudonyme on peut me reconnaitre.
Noam	Même derrière un pseudo on peut te hacker et te traquer.
Noam	J'aimerai bien refaire une séance.
	Internet n'est pas sans risque : grâce à nos informations, des entreprises gagnent
	d'énorme somme d'argent gratuitement. Ne surtout pas diaboliser internet, il y a
	plein de bon dedans! Ne pas donner trop d'informations : plus les entreprises ont
	d'informations, plus ils ont d'argent. À chaque fois que vous faites quelque chose
Émilien	qui est en rapport avec internet, VOUS LAISSEZ DES TRACES! Mettre un cache
	que votre écran sinon ON PEUT VOUS HACKER! Mettre que les informations
	obligatoires (les choses comme : numéro de téléphone ne les mettez pas !) sinon ils
	auront plus d'informations et serez débordés! Mettre que des codes durs à deviner,
	mais vous devez les retenir!
	Internet à quand même du BON! Je penserai à faire attention quand on n'est sur internet : derrière un pseudo on peut
	te retrouver. Avoir un code sur son téléphone, on laisse des traces sur internet, sur le
Kalia	péage, la carte de transport.
	Dessin
_	Moi j'ai bien aimé parler des réseaux, ça me permet de plus apprendre sur internet.
Rawane	Attention à ce que vous faites sur internet.
	Prendre une photo d'amis, et leur demander leur avis avant de la mettre sur les
	réseaux sociaux. J'ai bien aimé quand on a lu la BD « Branchée et futée » et les
Lisa	vidéos.
Lisa	Lire un formulaire avant de répondre.
	Ne pas donner trop d'information sur nous (classe, ville, adresse, email,)
	Dessin
	Internet n'est pas dangereux si on se méfie. Il faut aller sur des sites adaptés à notre
Stanislas	âge. Internet est très utile mais plein de choses dangereuses trainent dans les
	ordinateurs. + Dessins
	Sous forme de petits dessins, type planche bd.
Ismaël	Même sous un pseudo, on peut retrouver.
	Fiche d'identité Pseudo : ; jeu : Quand tu te connectes tu peux laisser des traces.
	Il faut être prudent sur Internet. Il ne faut pas donner des informations personnelles.
	Même derrière un pseudo, on peut être retrouvé. Il faut toujours lire un formulaire
Aurel	jusqu'au bout. Internet à la plus grande mémoire au monde et même si une photo a
	été posté il y a 5 ans elle peut quand même rester.
	Il faut toujours lire un contrat ou un formulaire jusqu'au bout.
Téné	Réputation – Expression – Réseau – Certification – Publication – Achat – Opinion –
	Savoir – Coordonnées – Avatar – Profession. + Dessin
Kelly	Internet (réseaux sociaux)
	Sur les réseaux sociaux un code difficile à trouver.
	Même derrière un pseudo on peut me retrouver.
	Ne donner pas d'information personnelle (âge, prénom, adresse, n° de téléphone).
	Internet c'est bien sur des sites de confiance mais ça peut être dangereux.

Sur internet on met une photo elle ne se supprimera jamais. Il faut faire attention à ce		
qu'on poste (photo, vidéos.) + Dessins (à faire vs à ne pas faire)		
J'ai appris qu'il faut bien réfléchir avant de publier une photo : elle restera pour toujours !		
Internet à la plus grande mémoire même sur un petit téléphone.		
J'ai bien aimé la bande dessinée, on a appris beaucoup de chose qu'il ne faut pas		
donner sur internet : son adresse, numéro de téléphone, son nom.		
J'ai beaucoup apprécié cette séance. Merci!		
BD + dessins		
- « Tu fais quoi Thomas!		
- Rien maman		
- Pousse-toi s'il te plait		
- Non		
Image d'un écran de téléphone :		
Adresse : gjytek		
Nom : rzjztkktks		
Prénom : kzjsw		
Numéro de téléphone : ktkts		
- Holala!		
- ETEINT ÇA		
- D'accord ».		
Sur Internet. Sur les réseaux sociaux.		
Il ne faut pas donner des informations sur nous. Par exemple sur les réseaux, il ne		
faut pas donner des codes que tout le monde connait : 00007.		
Internet n'est pas diabolique au contraire il sert à apprendre.		
J'ai beaucoup aimé cette séance.		

Bilan de savoir – Production élèves